

Partir En Angleterre

Novembre 2005



Ce guide est également disponible en ligne sur www.montpellier.fr

Sommaire

Ce guide a pour objet de rassembler des informations pratiques et utiles pour partir en Angleterre, pour trouver un emploi, un stage, partir au pair ...

L'Europe aujourd'hui, c'est un marché de l'emploi de près de 100 000 millions de personnes, mais caractérisé par une faible mobilité. Ces dix dernières années, seuls 15 % de ses ressortissants se sont professionnellement expatriés dans un autre Etat-membre (source Eurobaromètre). Pourtant, tout citoyen ayant la nationalité d'un des pays de l'Espace Economique Européen (EEE) a le droit de chercher un emploi et de travailler dans l'Etat de son choix. source : France 5.

1. Présentation	P.1
2. Le centre Charles - Péguy de Londres	P.2
3. Le Consulat de France	P.3
4. Partir au pair	P.4
5. Le dossier de www.emploi-international.org : le Royaume Uni	P.6
- Aspects Généraux	
- Les possibilités d'emploi	
- Les modes d'accès au marché de l'emploi	
- Les sites de recherche d'emploi	
- Les salons de l'emploi	
- Les stages et formation en entreprise	
- Les sites de recherche d'emploi	
- La lettre de motivation	
- Les diplômes britanniques et les équivalences	
- Les "jobs d'été"	
- L'indemnisation du chômage	
- Sécurité sociale:	
- Le logement	
6. Etre étudiant français au Royaume Uni	P.17
- Les études supérieures	
- Les stages en entreprise	
- Les aides financières	
- Les bourses du gouvernement britannique	
- Les bourses de spécialisation et de recherche offertes par le ministère des affaires étrangères	
- Les bourses proposées dans le cadre des programmes européens	
- Les emplois pour étudiants : enseigner le français	
- La reconnaissance des diplômes	
7. Trouver un stage	P.21
8. Travailler dans la restauration	P.22
9. Témoignages de français vivant à Londres	P.23
10. Les bons plans logement et voyage	
11. Sites Internet utiles	P.27
12. Adresses utiles à Montpellier	P.29
13. Revue de presse	P.31
- Article de L'alternative Economique Juillet 2005 : Londres le paradis des petits boulots	
- Article de Libération du 11 août 05: France, la jeunesse fout le camps	

1. Présentation Sources : www.destinationlondres.com

Petites mises au point, en vrac...

- Londres est une ville d'opportunités, où tout est possible... Sachez tout de même que si l'on veut pouvoir se débrouiller, il faut parler un minimum d'anglais.
- Pour ceux dont l'anglais est assez basique, les petits boulots du côté de la restauration sont une bonne manière de commencer, de se faire à la culture et au langage avant de se lancer dans la recherche d'un autre travail.
- Si vous n'avez pas de diplôme en poche, ou très peu, ce ne sont pas les anglais qui vont vous le reprocher. D'ailleurs, eux-mêmes sont très peu diplômés! Les expériences de travail sont aussi importantes que les diplômes. Mais évidemment, être diplômé est un "plus" face aux non diplômés!
- Londres est une ville de services, où le marché du travail est très fluide: les salariés changent beaucoup d'emploi, progressent d'une entreprise à l'autre. En fait, la hiérarchie est beaucoup plus souple qu'en France!
- L'industrie française est très bien vue. Les français ont bonne réputation, alors profitez-en! Le personnel multilingue est très recherché, dans tous les secteurs...
- Toutefois, sachez que votre premier emploi ne correspondra pas forcément à vos qualifications ou votre expérience...
- Reste ensuite à savoir quelles sont vos motivations. Il faut être prêt à travailler beaucoup, sans vraiment tenir compte des dimanches et autres jours fériés !
- Sachez décrypter les significations cachées de certains mots: en effet, on peut trouver les anglais hypocrites, alors qu'il ne s'agit que d'une mauvaise compréhension de la langue anglaise. Par exemple, "I'm not sure" ne signifie pas "je ne suis pas sûr" mais "je ne suis pas d'accord du tout". "Very interesting" signifie "passionnant" ou à l'inverse "sans intérêt". "Good effort..." signifie "Bel effort, mais résultat déplorable!". "I don't quite understand" ne signifie pas seulement "je ne comprend pas", mais aussi "c'est inacceptable!". Quant à l'expression "By the Way", cela précède en général quelque chose de très important...

Où chercher ?

- vous pouvez vous inscrire dans un "Job Center", de préférence celui de votre quartier. Rencontrez les "New Client Adviser", qui vous feront remplir un dossier. Ces centres affichent aussi un grand nombre de propositions d'emploi, un peu comme l'ANPE.
- les petites annonces dans la presse :
 - le magazine gratuit TNT magazine indique les adresses des agences pour étrangers www.tntmagazine.com/uk
 - The Lady pour les emplois au pair et le baby sitting www.lady.co.uk
 - Le journal Evening Standart (Londres) www.thisislondon.co.uk

Ne surtout pas oublier en partant !

- Prévoir un budget minimum, entre la location (chambre partagée sans caution, ou non-partagée, avec caution de 1 ou 2 mois de loyer...), les transports, la nourriture et les frais divers. Approximativement, ayez 900 euros pour un mois de recherche de boulot... Beaucoup moins évidemment si vous trouvez un job rapidement, dans un pub ou autre...

- Les documents indispensables sont la carte d'identité ou passeport, une copie des diplômes, des CV en anglais, des références d'employeurs (en anglais si possible), de préférence sur papier à en-tête, et dactylographiées, un extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois dans certains cas, les papiers militaires pour les hommes, et 10 photos d'identité...

Compte en banque

Qui dit salaire dit compte. Sachez que les banques anglaises sont plus avantageuses que les banques françaises, et rémunèrent souvent les comptes courants...

Pour ouvrir un compte, selon votre situation (étudiant, professionnel, ...) vous aurez besoin d'un passeport (certaines banques ne reconnaissent pas la carte d'identité), une lettre référence de votre banque française, parfois des références de gens sur Londres, des preuves (une preuve, ou souvent deux) de lieu de résidence (en Angleterre, évidemment) et de patience! Nous vous conseillons la banque HSBC, qui a toujours été très bien avec nous, mais d'autres banques connues sont Barclays (il paraît qu'il est facile d'ouvrir un compte, mais très difficile de partir et de fermer son compte), Lloyds, et National Westminster.

La meilleure chose à faire est encore d'aller les voir, de vous présenter et leur demander quels sont leurs critères d'ouverture de compte courant. Il peut aussi être intéressant de contacter votre banque en France, car certaines banques sont associées et cela peut faciliter certaines démarches.

Et bien entendu, l'EURO, ils ne connaissent pas...

A moins d'être étudiant, seul un contrat de travail permet d'avoir une carte bancaire.

- La carte de débit ou carte switch signifie que le débit est immédiat.

- La carte de crédit ou carte visa signifie qu'il y a un mois de crédit gratuit. Evidemment, si ça dure, les intérêts sont gratinés... Mais cela permet de récolter des points crédits (qui prouvent que vous êtes capables de rembourser!) et qui vous permettra un jour de pouvoir obtenir un meilleur prêt. Les chèques doivent être présentés avec une carte "Cheque Garanty Card".

2. Le centre Charles - Péguy de Londres

16, Leicester Square

London WC2H 7NH

Tél.: (00 44 02) 74 37 83 39

www.cei-frenchcentre.com

Association à but non lucratif, subventionnée par le ministère des Affaires Etrangères, le centre s'occupe prioritairement des jeunes Français.

Fondé en 1954, il est le point de passage obligé de tout chercheur de job qui se respecte.

Le profil des jeunes qui s'adressent au centre a changé lors de ces dernières années.

De plus en plus de jeunes diplômés utilisent le centre Charles-Péguy comme un centre de ressource et de conseil.

Le coût de l'adhésion par an est d'environ £50 (75 euros), cela vous permet d'accéder aux services suivants:

- offres de logement renouvelées une fois par semaine
- documentation sur tous les aspects de la vie quotidienne à Londres (santé, études, culture...)
- journaux quotidiens avec annonces d'emploi et de logement
- annuaires d'entreprises
- accès aux ordinateurs pour concevoir votre CV et rédiger vos lettres, des bénévoles viennent plusieurs fois par semaine vous aider
- accès à la photocopieuse et au fax pour envoyer les candidatures
- service de poste restante pour recevoir votre courrier
- accès Internet

3. Le Consulat de France www.consulfrance-londres.org

Avertissement !!!

De nombreux jeunes français souhaitant s'expatrier en Grande-Bretagne font appel à des agences de placement pour trouver, avant leur départ de France, un premier emploi et un logement. Plusieurs de ces agences n'offrent pas les prestations promises. Il est vivement conseillé aux jeunes souhaitant recourir à ce type d'organisme de prendre contact, au préalable, avec le Bureau Emploi du Consulat Général de France.

Tel : 0044 (0) 207 073 12 26/ 12 33

Email : contact@emploifformation.org.uk

Le Bureau Emploi s'adresse aux demandeurs d'emploi **âgés de 25 ans ou plus**, de nationalité française et qui résident en Grande-Bretagne. Les moins de 25 ans peuvent s'adresser au Centre Charles Peguy, 16 Leicester Square London WC2H 7NH (0044 (0) 207 734 0733).

Pour consulter les offres d'emploi, vous devez vous inscrire auprès de notre service.

L'inscription a lieu sur place, sur rendez-vous uniquement, où vous rencontrez un Conseiller Emploi. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, d'un CV en anglais et d'une photo d'identité.

4. Partir au pair

Dossier présenté par www.studyrama.com

Passer par un organisme agréé simplifie les démarches. Prévoyez néanmoins entre 75 et 150 € de frais de placement et d'assurance responsabilité civile ... et un dossier en béton

À déposer au moins 2 mois avant le départ et qui comprend :

- 1 formulaire d'inscription rempli (fourni par l'organisme),
- 1 curriculum vitæ,
- 1 lettre de motivation rédigée dans la langue du pays d'accueil,
- 1 certificat médical attestant de votre capacité à vous occuper d'enfants,
- la photocopie de votre passeport en cours de validité,
- vos références (lettres d'employeur, photos de vous avec des enfants, Bafa, etc.),
- 1 lettre de présentation à votre famille d'accueil,
- des photos d'identité,
- les frais de dossier (50 à 200 € selon les organismes pour les frais de placement et assurance responsabilité civile),
- un extrait de casier judiciaire,
- la photocopie de votre permis de conduire,
- une copie de vos diplômes (pour les États-Unis).

Partir avec le French American Center www.frenchamericancenter.com

Cours. Stages et séjours aux USA Angleterre au pair. Animations manifestations culturelles.

4 r St Louis

34000 Montpellier

04 67 92 30 66 / 06 73 84 85 95

Comment fonctionne le programme " Au Pair in England " ?

Les familles anglaises recherchent un(e) aide-familial de qualité qui habitera dans leur maison et fera partie intégrante de la famille pour donner à leurs enfants une perspective internationale. Le ou la candidate est une jeune personne consciencieuse, âgée de 18 à 27 ans, avec une connaissance de la langue anglaise, de bonnes références de garde d'enfants et qui désire s'intégrer à la vie quotidienne anglaise. Le French-American Center essaie de réunir les deux parties pour leur procurer une expérience bénéfique.

Nos collaborateurs en Angleterre réceptionnent les familles d'accueil et examinent leurs dossiers. Ces dossiers seront ensuite proposés aux candidat(e)s par le French-American Center. Une fois que les deux parties seront d'accord, nous communiquerons aux candidat(e)s les coordonnées de la famille d'accueil. Le ou la candidate devra prendre contact avec sa famille d'accueil pour discuter des détails du séjour.

Les détails relatifs à son voyage en Angleterre seront à déterminer en accord avec la famille d'accueil. Le French-American Center devra être informé des détails du séjour et de l'itinéraire du voyage du candidat. Le centre agit comme intermédiaire dans la procédure de sélection, et offre conseil et assistance aux participant(e)s pendant toute la durée du séjour. Nos correspondants en Angleterre suivront chaque séjour et seront à la disposition de chaque participant(e).

Comment participer au programme " Au Pair in England " ?

1) Devenir Membre Actif du French-American Center, vous permet de participer à tous nos cours,

programmes et animations ; en réglant votre cotisation de 100 euros. Ensuite, nous procédons à l'évaluation de votre niveau d'anglais.

2) Remplir le formulaire d'inscription en joignant les photographies, les certificats, les deux coupons-réponses internationaux et les références qui vous sont demandés, ainsi qu'une lettre personnelle adressée à la famille d'accueil et un extrait du casier judiciaire. Les dossiers devront être les plus complets possible pour donner le maximum d'informations. Il y aura une cotisation supplémentaire de 46 euros à verser le jour où vous déposez votre dossier d'inscription (somme qui vous sera remboursée dans le cas où le centre ne parviendrait pas à vous trouver une famille d'accueil anglaise dans un délai de douze mois).

3) Après avoir examiné votre dossier, un membre de l'équipe du French-American Center vous fera passer un entretien de motivation en anglais.

Les frais du voyage aller-retour sont à la charge des participants.

Une lettre formelle d'invitation de la famille d'accueil vous sera transmise. Vous devrez répondre à toutes les communications de votre famille d'accueil, soit par écrit, soit par téléphone, selon les délais.

Pour entrer en Angleterre, vous devez vous munir d'un passeport en cours de validité ainsi qu'une lettre d'invitation de votre famille d'accueil pour les séjours de 6 mois ou plus.

Les ressortissants des pays de la CEE dont la durée de séjour est inférieure à six mois, peuvent se servir de leur carte d'identité au lieu du passeport.

En aucun cas le French-American Center ou ses représentants ne pourront être tenus responsables du déroulement du programme culturel « Au Pair en Angleterre », ni des conséquences qui pourront survenir avant et après le programme.

Même si chaque famille d'accueil ont leurs propres exigences, les conditions générales du déroulement du programme culturel « Au Pair en Angleterre » sont les suivantes (voir ci-dessous). Elles pourront être modifiées en accord avec la famille d'accueil tout en respectant les règles de base, mais elles devront être communiquées au participant(e) avant son départ.

Au Pair in England

ARGENT DE POCHE 55 livres (70 euros) par semaine.

ACCUEIL La jeune fille au pair doit faire partie intégrante de la famille durant son séjour. Elle doit partager tous les repas avec la famille et devra se sentir la bienvenue afin de participer à des sorties et des activités avec la famille.

HEBERGEMENT Elle devra avoir sa propre chambre et pourra partager les commodités, si nécessaire.

HEURES DE TRAVAIL 25 heures par semaine plus 2 heures de babysitting.

RESPONSABILITES s'occuper des enfants et aider dans leur éducation.

COURS Dès son arrivée en Angleterre, les cours devront être pris selon les possibilités dans la localité. Les frais de scolarité seront payés soit par le ou la participante soit par la famille d'accueil ou par les deux. Les familles ne sont pas obligées de contribuer à ces frais.

ASSURANCES Les citoyens de la CEE sont couverts par le régime de la National Health Insurance du Royaume Uni mais vous pouvez prendre une assurance internationale avant votre départ, afin d'avoir une couverture plus large.

D'autres organismes : www.contacts.org www.afj-aupair.org www.au-pair-box.com

5. Les dossiers de www.emploi-international.org

Les services proposés sur ce site s'adressent uniquement aux ressortissants français, aux ressortissants de l'Espace Economique Européen, aux étrangers en situation régulière en France, ainsi qu'aux citoyens français résidant à l'étranger.

Toutes les offres d'emploi sont basées à l'étranger ou dans les Collectivités d'Outre-Mer. Vous n'y trouverez pas d'offres d'emploi frontalière, de bénévolat, d'emploi au-pair, de Volontaire International en Entreprise, d'offres de stages non rémunérés ou de stage pour étudiant, ni d'offres dans les D.O.M.

ROYAUME-UNI : L'emploi, le recrutement, la législation.

Aspects Généraux

Le Royaume Uni a une population d' environ 60 millions d'habitants répartis sur 244000 Km² (France 60 millions sur 551000km²) Situé entre les 50 et 60°de latitude , le climat est de type océanique frais avec des variations significatives , le sud avec Londres connaît un climat comparable à celui du Nord ouest de la France, le nord étant plus brumeux et plus frais en été mais non particulièrement froid en hiver Il comprend 4 entités différentes (Angleterre, Pays de Galles, Ecosse, Irlande du Nord). Ses institutions sont relativement décentralisées, l'Ecosse notamment ayant obtenu un droit de dévolution.

Les agglomérations les plus importantes sont : Londres, Birmingham, Leeds, Glasgow, Manchester, Newcastle

Premier pays à avoir connu une révolution industrielle, la Grande Bretagne a vu son économie se transformer profondément depuis les années 1980, laquelle est devenue la première productrice de services en Europe(78%des emplois)

Le déclin des industries traditionnelles telles que la sidérurgie, l'automobile, le textile est compensé par le développement remarquable des secteurs de haute technologie : télécommunications, électronique, biotechnologie, pharmacie : Cette économie est en 2004 l'une des plus dynamique d'Europe avec un taux de chômage historiquement bas (3,7% en Août 2004) le plein emploi étant pratiquement atteint dans le Sud-Est (mais non à Londres centre).Londres est la première place financière d'Europe

Environ 700 entreprises françaises sont adhérentes à la Chambre de Commerce franco-britanniques .Les principales sociétés en chiffre d'affaire sont des multinationales et des holdings : HSBC Holdings (banque) , Shell, British Petroleum, British Telecom, Vodaphone (télécommunications), BAE (systèmes aéronautiques,) Glaxo Smithcline (pharmacie), DIAGEO (agroalimentaire)Le Royaume Uni est le deuxième client et le quatrième fournisseur de la France

Son produit intérieur brut par habitant est devenu supérieur à celui de la France (environ 25000 dollars par an contre 22000)

Le nombre de français qui y résident et y travaillent ne cesse d'augmenter (220000 environ, dont plus de 150000 dans le Grand Londres).

Les possibilités d'emploi

Des ressortissants français sont présents dans tous les secteurs de l'économie et ont la réputation d'être bien formés. Cependant il convient de distinguer entre les différents corps de métiers à l'intérieur d'un même secteur.

D'autre part un bon niveau linguistique s'impose sauf pour ce qui est des métiers de cuisine (chef) et des poste de très basse qualification.

Les secteurs ouverts sont

- l'hôtellerie restauration qui reste le secteur dominant et correspond à la bonne réputation de la France en matière de gastronomie. Secteur en croissance, 12000 restaurants sont recensés à Londres !! Il y a notamment des postes de cuisiniers et de commis en nombre important pour lesquels un niveau de langue très basique peut convenir.

- la santé et le secteur social,, notamment des postes d'auxiliaire de vie dans les maisons de retraite (care assistants). La motivation des candidats étant au moins aussi importante que l'expérience. l'enseignement primaire et secondaire (mais les postes de professeur de français sont souvent dans le secteur privé et à temps partiel.

- La finance pour des personnes expérimentées et bilingues.

La distribution, la logistique, les transports, en étant au fait qu'ils proposent beaucoup plus de postes d'ouvriers ou d'employés que d'encadrement.

- La haute technologie et la recherche scientifique, dans lesquelles les formations françaises sont appréciées.

Il y a des postes d'ouvriers qualifiés à pourvoir dans le secteur du bâtiment qui nécessitent cependant un bon niveau linguistique et la connaissance du vocabulaire professionnel

Il existe aussi des postes de chauffeurs-routiers

- L'informatique bien qu'en repli depuis quelques années offre toujours des débouchés intéressants pour les ingénieurs en recherche et développement.

- Par contre il y a très peu de postes dans les domaines du marketing et de la communication très prisés par les candidats français, qui soient accessibles directement et sans avoir vécu plusieurs années dans le pays.

- La vente en boutique, le secrétariat, le tourisme recrutent régulièrement à temps plein et à temps partiel

Les modes d'accès au marché de l'emploi

Les services de l'emploi :

Le service public de placement

Appelé jobcentreplus, ils permettent l'accès aux offres d'emploi même sans inscription.

Ceux-ci sont équipés de nombreux " jobpoints " (bornes internet) permettant un accès rapide et direct aux offres d'emploi

Sous certaines conditions, il existe une possibilité de transférer ses droits ASSEDICS pour une période de 3 mois maximum. Pour en connaître les conditions contactez les conseillers EURES (spécialistes de la mobilité européenne) des Espaces Emploi International ou votre ASSEDIC

Voir les sites suivants www.emploi-international.org

www.europa.eu.int/eures

.Les offres d'emploi s'adressent à toutes les catégories de travailleurs, les offres destinées aux employés et aux ouvriers qualifiés ou non qualifiés sont majoritaires

A noter que le fait d'être inscrit au Service de l'Emploi sous entend comme dans les autres pays une démarche active de recherche d'emploi et qu'ainsi le client pourra se voir proposer des entretiens, ou un plan d'action individualisé ou des emplois Les offres d'emploi ainsi que les services divers sont consultables sur le site www.jobcentreplus.gov.uk

Voir aussi www.worktrain.uk

Les agences de travail temporaire :

Elles sont très répandues (le plus gros chiffre d'affaires en Europe). Elles bénéficient de la réglementation la plus libérale en Europe. Notamment, aucune restriction n'est imposée à la durée maximale d'un travail temporaire. C'est dans les métiers du secrétariat, de l'hôtellerie-restauration et dans ceux des services qu'elles sont le plus fréquemment utilisées. Ce mode d'accès au marché du travail peut être recommandé aux ouvriers et employés.

Les cabinets de recrutement :

Plus de 40 % des entreprises britanniques y auraient recours...(Recruiting agents, placing agents, head hunters...) pour rechercher du personnel spécialisé et de direction. Extrêmement nombreux et compétitifs, ils

reçoivent un grand nombre de candidatures déposées sur leur site " on line ". Ils sont souvent spécialisés par type d'activité.. Il existe bien entendu une forte tendance à la spécialisation sur des emplois très qualifiés et bien rémunérés.

Ces agences peuvent proposer différents types de contrats : temporary jobs, contracts (CDD), permanent jobs (CDI).

Le coût du placement est uniquement à la charge de l'entreprise

Il est possible de s'adresser à Recruitment and Employment Confederation (REC)

36-38 Mortimer Street

London W1W 7RG

Tél 0207 462 3260

www.rec.uk.com

Voir la rubrique " sites utiles " en fin de fiche. Ces agences peuvent offrir des services multiples aux entreprises bien au-delà de la sélection de personnel.

Les salons de l'emploi :

Ils sont appelés jobsfairs et sont organisés par jobcentreplus ou les collectivités locales.

Ils se tiennent dans les grandes villes et sont destinés à établir des prises de contacts directes entre entreprises et chercheurs d'emploi et se déroulent dans des conditions identiques à celles des salons de l'emploi français. Ils peuvent aussi être organisés par les services d'orientation professionnelle des universités (milkrounds)et s'adressent aux jeunes diplômés.

Les stages et formation en entreprise :

La notion de stage telle qu'elle est pratiquée en France n'existe pas au Royaume Uni. Certains employeurs peuvent proposer des programmes de " graduate trainee " à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, avec un niveau licence. Il leur est offert une formation maison laquelle est complétée par des cours à l'extérieur qui débouchent sur des titres professionnels acquis par des examens. (juriste, etc..) A noter qu' il s'agit de contrats de travail, normalement rémunérés qui ne s'apparentent en rien aux divers programmes et stages de formation pratiqués en France.

Les médias / annonces :

La presse nationale et régionale est très dynamique en ce domaine car la petite annonce est relativement peu coûteuse, Elle est largement utilisée à des fins de recrutement (50 % des offres d'emploi au Royaume Uni contre moins de 10% en France). Les principaux journaux sont :

" The Guardian ", " the Times " the Daily Telegraph " " the Independent "

Ils proposent souvent des postes hautement qualifiés et d'encadrement. A chaque jour de la semaine correspond un type d'activité économique..

Presse régionale : " the Evening News " à Londres

" The Scotsman ", " the Glasgow herald ", " the Northern echo ", " the Yorkshire post "

Toutes les grandes villes ont un journal local dans lequel il est possible de trouver quelques offres d'emploi peu qualifiées .

" theLoot " journal d'annonces diverses londonien

Les annonces paraissent aussi sur le site internet de chaque journal

www.independent.co.uk

www.guardian.co.uk

www.timesonline.co.uk

www.loot.com

Les sites de recherche d'emploi :

Ils sont extrêmement nombreux et en général bien conçus.. Cependant les candidats français éprouvent des difficultés à se retrouver dans ce qu'il estiment souvent être un forêt de sites de recrutement en ligne et d'agences de recrutement.

Nous conseillons aux candidats à un emploi de consulter en premier lieu le site de The Recruitment and Employment Confederation :

www.rec.uk.com

à laquelle adhère la majorité des professionnels du placement.

Voici à titre indicatif quelques sites parmi les plus consultés :

Agences de placement

www.adecco.uk

www.cityjobs.co.uk

www.computerpeople.co.uk

www.elan.co.uk (computing)

www.hays.com.uk : toutes professions hautement qualifiées .Ressources humaines

www.in-focus.org informatique

www.itjobs.co.uk informatique

www.reed.co.uk

Recrutement en ligne :

www.aboutjobs.co.uk

www.c-jobs.co.uk

www.fish4jobs.co.uk

www.jobline.co.uk

www.jobtrack.co.uk

www.monster.co.uk

www.newscientist.com offres d'emploi dans le secteur scientifique

www.aft.co.uk : emplois d'enseignants dans le primaire et le secondaire

www.canteach.gov.uk informations sur les métiers de l'enseignement

Sites à recommander aux candidats français

www.french-selection.co.uk fait appel à des francophones dans les domaines commerce et marketing

www.eurolondon.com

Les candidatures spontanées :

A l'origine utilisée en Juillet- Août par les jeunes diplômés, elle est assez largement pratiquée. Il est important que l'employeur contacté ne l'ait pas été sans que le candidat se soit bien informé sur l'entreprise, ses produits ou ses services...

Les bibliothèques publiques ou universitaires mettent à disposition des annuaires qui fournissent des renseignements sur les entreprises tels que " Go ", " Dun & Bradstreet "

" Key British enterprises ", " Roget " " who owns whom " " Kompass ". Ne pas négliger les pages jaunes..

La candidature spontanée s'adresse très souvent aux cabinets de recrutement.

Le recrutement

La lettre de motivation :

Toujours dactylographiée. Le style doit être concis et direct. Ne pas vanter ses qualités personnelles mais plutôt en faire la démonstration. Les entreprises britanniques sont généralement rapides dans leur réponse. Une relance est possible après quelques semaines de délai.

Le curriculum vitae :

De nombreux ouvrages bien documentés sont publiés. Il comporte généralement les rubriques suivantes : personal details objective et/ou skills lesquels peuvent être regroupés, career history ou professional experience, education, IT and languages, hobbies et/ou miscellaneous. et enfin references

Ce qui diffère du CV français : objective et/ ou skills , rubrique dans laquelle le candidat se présente en une ou deux lignes, ainsi que ce qu'il peut apporter à l'employeur et les references qui consiste à donner les coordonnées d'un ex responsable ou enseignant qui se portera moralement garant des compétences et de l'intégrité du candidat. ;

Le style est narratif avec si possible des données quantitatives et vérifiables à l'appui, la rubrique hobbies ou other skills ou interests ou miscellaneous doit être bien développée., le recruteur étant attaché à connaître la personnalité du candidat en dehors de la sphère professionnelle.

PS pour les jeunes candidats ne pas citer les jobs d'été à moins qu'ils aient eu un rapport très direct avec l'emploi recherché.

Les formulaires de candidature :

(application form). Très répandus, ils comportent plusieurs pages et sont construits à partir des préoccupations de l'entreprise. Ils sont parfois à demander directement à l'entreprise ou ceux-ci peuvent être envoyés au candidat suite à une candidature spontanée ou une réponse à une annonce. Plusieurs rubriques sont à remplir sous forme de paragraphe de quelques lignes et il est important de soigner la présentation, le style et la langue.

L'entretien :

Une bonne candidature peut déclencher un entretien beaucoup plus rapidement qu'en France, donc il est important de se tenir prêt.

Les candidats peuvent être convoqués à un ou plusieurs entretiens, ceci dépendant du poste recherché ainsi que du niveau de qualification. Pour certains types de postes les entretiens de groupe sont préférés. Se préparer évidemment à des questions portant sur les raisons de la recherche d'emploi en Grande Bretagne, sur sa propre plus value par rapport à une candidature locale et enfin sur ses activités extra-professionnelles et sa personnalité

L'entretien est souvent moins formel qu'en France, mais ne pas se laisser " égarer " par des questions semblant avoir un rapport relativement lointain avec l'emploi recherché.

Eviter de citer comme motivation le désir d'améliorer son niveau linguistique (sauf pour les postes à très basse qualification)

Le résultat de l'entretien est communiqué plus rapidement qu'en France.

Les tests psychologiques :

les tests de personnalité et d'aptitude sont assez fréquents pour les postes à qualification élevée et sont pratiqués au sein de centres d'évaluation extérieurs et indépendants de l'entreprise (assessment centres). La graphologie est inconnue.

Les diplômes britanniques et les équivalences :

Les équivalences proposées restent très approximatives

GCSE (General Certificate of Secondary Education) fin de scolarité obligatoire à 16 ans

GNVQ (General National Vocational Qualification) sanctionne un enseignement professionnel (vers 16 ans)

B T E C / Advanced G N VQ: bac technique

G C S E " O levels " : correspond à un certificat pour certaines matières, mais ne permet pas de s'inscrire à l'université .

G C S E " A levels " baccalauréat

H N D/ HNC : bac + 2 dans un domaine technique. Ces formations sont assurées par les chambres des métiers ,les chambres de commerce, ou des instituts professionnels

Degree (BA BSc) : Licence

Master : MA, Msc Maîtrise

Ph D :Doctorat

Beaucoup de diplômés entrent dans la vie active vers 21 ans, et ne poursuivent pas leurs études au-delà de la licence ,par ailleurs il n'y a pas de " phase stage " qui précéderait un contrat de travail. Le niveau BAC+5 n'a pas d'équivalent et est généralement considéré comme un " Master "

Equivalences :bien que traditionnellement le diplôme ait moins de poids qu' en France dans un recrutement (sauf bien évidemment dans les domaines scientifique et technique) il est important de donner à un employeur des informations sur son niveau d'études, d'autant plus que ceux-ci ne sont pas familiarisés avec notre système d'enseignement supérieur dual

Le réseau NARIC (National Academic Recognition Information Centre) mis en place au niveau de l'Union Européenne peut vous donner l'équivalence de votre (vos) diplôme(s) en Grande Bretagne.

UK NARIC

Ecctis Ltd

Oriel House

Oriel Road

Cheltenham Glos. GL50 1XP

tel 01242 260010

Nous vous suggérons toutefois de ne contacter Ecctis que dans la mesure où un employeur le souhaiterait .Il est généralement souhaité connaître une équivalence exacte de diplôme plus dans le cas de poursuite d'études que d'une embauche éventuelle.

www.naric@ecctis.co

La législation

La réglementation du travail :

Moins contraignante qu'en France , elle permet de rendre flexible le marché du travail.

Le droit du travail relève d' accords de branches professionnelles

Le contrat de travail écrit n'est pas obligatoire. Cependant l'employeur dispose d'un délai de deux mois pour fournir une lettre d'embauche (written statement)qui précise par écrit les termes principaux du contrat (identité des parties, date d'embauche, titre du poste occupé, salaires, horaires, congés payés, durée du préavis...)

Temps de travail : La limite hebdomadaire du travail est fixée à 48 heures Il y a des différences sensibles entre les emplois du bureau, dans le commerce et dans l'industrie. D 'une manière générale un travailleur peut s'attendre à une semaine de 37 heures 30 avec environ quatre semaines de congés et huit jours fériés par an.

Pour en savoir davantage, appeler le point ACAS (Advisory, Conciliation ,and Arbitration Service), dont l'adresse locale se trouve dans les pages jaunes.

Site internet www.acas.org.uk

Types de contrats :

Les contrats de travail peuvent être conclus à durée déterminée ou à durée indéterminée. S'agissant du CDD, celui-ci peut être à terme précis ou imprécis.

L'écrit n'est obligatoire que pour la rédaction de certains contrats comme le CDD, le contrat à temps partiel, la promesse d'embauche, par exemple.

Le CDD à terme précis ne peut être conclu que pour un surcroît d'activité temporaire et ne peut être conclu que pour une période maximale de 3 ans renouvelable 1 fois. Il existe cependant quelques exceptions à cette règle : par exemple, la conclusion d'un CDD à terme précis avec une personne à la recherche d'un premier emploi 18 mois.

Le CDD à terme imprécis est conclu dans des cas expressément prévu par la loi.

Salaires et traitements :

Salaires minimum est fixé à 4,85 GBP de l'heure pour les plus de 22 ans et à 4,10 GBP pour les 18-21 ans au 01-10-2004.

Les salaires sont désormais globalement plus élevés qu'en France, avec de très grandes disparités entre les métiers et aussi à l'intérieur d'un même métier.

Pour les postes à responsabilité élevée, les avantages en nature (fringe benefits ou perks) peuvent être très importants.

La pratique d'un treizième mois est généralement inconnue

A noter que le statut cadre tel que nous l'entendons en France n'existe pas.

Droit du licenciement : ACAS (voir plus haut) peut jouer son rôle d'informateur et de conciliateur

Discrimination raciale : Une loi de 1976 prohibe et réprime ce genre de discrimination

L' "Equal Opportunities Act " a pour but de favoriser l'emploi des différentes minorités ethniques en instituant une discrimination positive. dans les entreprises Aussi ne pas se formaliser lorsqu'une rubrique d'application form porte sur l'origine ethnique du candidat.

Les "jobs d'été" :

et petits emplois occasionnels sont très nombreux du fait de la flexibilité du marché du travail. A noter que la plupart des étudiants britanniques exercent une activité durant une partie de leurs vacances d'été. Toutefois il est plus difficile de trouver pour un non-ressortissant qui se trouverait à l'étranger en raison de l'éloignement, du niveau linguistique, et du mode de diffusion très local des postes.

Le Consulat de France à Londres met en garde les jeunes français qui font appel à des agences de placement au départ de la France pour trouver un emploi et un logement, car certaines n'offrent pas les prestations promises.. Il leur est conseillé au préalable de prendre contact avec le Bureau Emploi du Consulat de France

Tél :0044 (0)207 073 12 26/12 33

www.emploi-formation.org.uk

Imposition :

En Grande Bretagne, l'impôt qui comprend les cotisations sociales est prélevé à la base, le salaire versé au travailleur est donc net.

A savoir que les salaires notamment pour les travailleurs manuels sont souvent négociés en net avec l'employeur.

L'impôt qui reste à charge du travailleur est la " Community tax " qui correspond à la taxe d'habitation.

L'impôt est levé sur tous les revenus y compris les avantages qui peuvent être pris en charge par l'employeur.

Il existe trois tranches :qui étaient pour 2004-2005 de :

Starting rate- 10 % de 0 à 2020 GBP/an

Basic Rate 22% de 2021 à 31400 GBP/an

Higher rate 40% au-dessus de 31400 GBP/an

Site utile

www.inlandrevenue.gov.uk

La création d'entreprise :

elle nécessite moins de démarches qu'en France, mais une bonne connaissance de la législation et des marchés britanniques s'impose :

la Chambre de Commerce franco- britannique organise des matinées d'information sur rendez-vous au :

31 rue Boissy d'Anglas

75008 Paris

tél : 01 53 30 81 33

La mission des experts est de donner une appréciation du dossier ainsi que d'informer sur les conditions juridiques, sociales et fiscales.

Des informations sont également disponibles sur les sites suivants :

www.britishchambers.org.uk

www.businesslink.gov.uk

www.cbi.org.uk/home.html

www.companies-limited.co.uk

www.fsb.co.uk

www.nfea.com

L'indemnisation du chômage :

Il existe 2 types d'allocation laquelle est appelée jobseeker's allowance :

" Contribution based JSA " pour les personnes ayant cotisé à la Sécurité Sociale depuis au moins deux ans. Cette allocation que l'on pourrait rapprocher de l'allocation ASSEDIC française est d'un montant identique pour tous les demandeurs d'emploi et s'élevait à 55, 65 GBP par semaine pour les plus de 24 ans et de 44, 05 GBP pour les 18 à 23 ans.

Seuls les gains salariaux sont pris en compte pour l'attribution

" Income based JSA " pour les personnes sans aucun ou très faible revenu y compris celles qui n'auraient pas cotisé à " National Insurance ". Elle s'apparente plutôt à l'aide sociale ou au RMI français. Elle peut éventuellement compléter une contribution based JSA après une étude des ressources d'un individu ou d'une famille et donner accès à d'autres prestations sociales

Le pointage est physique et a lieu toutes les 2 semaines au Jobcentreplus. et est souvent accompagné d'un entretien avec un conseiller chargé d'accompagner la recherche d'emploi

Par ailleurs, un demandeur d'emploi inscrit pourra être convoqué.

Sécurité sociale :

Le régime comprend 2 branches :

Le N H S (National Health Service assure une médecine de base publique et gratuite.

La N I (National Insurance) assure le versement d'indemnités de maladie, de chômage et de retraite.

Un premier employeur doit demander un NINO (National Insurance Number) auprès de la National Insurance pour son salarié.

L'organisation des soins diffère sensiblement du système français. Le gouvernement Blair a mis en place une réforme profonde du système qui portera ses fruits dans quelques années notamment au niveau de la formation d'infirmières et de la modernisation des hôpitaux

Les médecins généralistes (GPs) exercent généralement dans l'équivalent de dispensaires appelés " clinics " ou " surgeries ". Le principe de base est que le patient ne choisit pas son médecin mais qu'il doit se rendre en consultation chez celui dont il dépend après s'être fait préalablement enregistrer. L'accès aux médecins spécialistes qui exercent dans les hôpitaux est contrôlé par les généralistes qui donnent ou non leur accord suivant la gravité du cas.

A noter que les soins sont gratuits, par contre il est prélevé environ 6 GBP pour chaque médicament. Les soins dentaires et les frais d'opticien sont généralement très élevés...

Les personnes fortunées peuvent cotiser à des assurances et se rendre chez des médecins privés pour lesquels aucun remboursement n'est prévu.

Le système de retraite :

Il comporte un régime de base universel par répartition (Basic Pension) et un choix entre 2 régimes complémentaires, l'un d'Etat , leSERPS (State Earnings Related Pension Scheme) et un fonds de pension privé (Personnal Pension) ou un Fonds de Pension d' entreprise (Stake holder Pension). L'âge de la retraite légal est de 65 ans pour les hommes et de 60 ans pour les femmes. Depuis 1998, les salariés peuvent opter pour un fonds de pension privé à la place du SERPS.

Adresse utile :

Inland Revenue

N I Contributions Office

International Services

Longbenton

Newcastle-upon-Tyne NE98 1ZZ

TEL 0191 213 6000

En vertu des accords européens, il est bien compris que les périodes d'emploi en Grande Bretagne sont prises en comptes dans le calcul des droits à une retraite française.

Aussi est-il conseillé de conserver contrats de travail , feuilles de paie et tous justificatifs bien que tous les états de service soient conservés au centre des pensions de Newcastle.

En cas de doute, ne pas hésiter à contacter la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

110 rue de Flandre

75019 Paris

Le logement :

Le coût du logement est globalement plus élevé dans le Sud-Est et à Londres en particulier que dans le nord ou dans l'ouest. Il faut rappeler que le coût du transport est lui aussi élevé et que pouvoir se loger relativement près de son travail à un prix abordable revêt de l' importance

Solutions de courte durée à l'arrivée qui conviendraient davantage à des touristes ...

Hôtels : globalement chers avec des niveaux de confort variable. Réserver à l'avance à Londres en particulier

Adresse utile :

London Hostel Association

54 Eccleston Square

London SW1 1 PG

Tél 0207 835 15 45

Bed & Breakfast logement en principe chez l'habitant avec petit déjeuner. Assez coûteux, possibilité de louer à la semaine.

Auberges de jeunesse : Assez coûteux, réserver à l'avance à Londres.

Le " flatshare " ou appartement partagé : Il s'agit de chambres individuelles ou à plusieurs situées dans des immeubles ou de grandes maisons. Les parties communes comme la cuisine ou la salle d'eau sont à partager. Elles sont louées meublées à la semaine.

Les loyers bien qu'assez élevés à Londres permettent de se loger de façon plus stable, en particulier pour les personnes pourvues d'un revenu régulier.

Quelques informations sur le système immobilier britannique destinées aux personnes souhaitant rester au minimum quelques années en Grande Bretagne :

Le fait de louer son logement est beaucoup plus rare que sur le continent , la norme étant

d'être propriétaire en principe d'une maison. Ceci est rendu possible par le " mortgage " qui est un emprunt à très faible taux auprès d'établissement financiers spécialisés les " building societies ". Ceci n'empêche pas des crises cycliques comme celle qui perdure depuis plusieurs années qui fait que les prix de l'immobilier ont augmenté à un taux qui n'a rien de commun avec les indices économiques et les salaires et qui rend la propriété ou le déménagement inaccessible aux personnes à revenus modestes. La situation est notamment très difficile dans le Sud-Est.

Quelques adresses utiles

En France

Chambre de Commerce franco-britannique
31 rue Boissy d'Anglas
75008 Paris
Tel 01 53 30 81 30
www.francobrit.org

British Council-France
9-11 rue de Constantine
75007 Paris
Tél 01 49 55 73 00
www.britishcouncil.org/france
Tient le rôle de centre culturel britannique

Service Consulaire de l'Ambassade de Grande Bretagne
16 rue d'Anjou
75008 Paris
Tel 01 44 51 31 01
Office de Tourisme de Grande Bretagne
Informations touristiques, renseignements et commande de brochures uniquement par téléphone
N° indigo 0 825 83 82 81

En Grande-Bretagne

Consulat général de France à Londres
P.O. Box 520
21 Cromwell Road
London SW7 2JN
Tel 0207 20 7073 1200
Dispose d'un réseau emploi et formation pour les français résidant à Londres depuis 6 mois

Consulat Général de France à Edimbourg
11 Randolph Crescent
Edinburgh EH3 7TT
Tel 0131 225 7954

Franco- British Chamber of Commerce
21 Dartmouth Street
London SW1H 9BP
www.ccfg.co.uk

Centre Charles Péguy
16 Leicester Square
London WC2H 7NH
Tel 0207 7437 8339 :
jobs (au sens français), cours de langues, aide éventuelle à trouver un logement.
Frais d'inscription de 50 GBP pour la recherche d'emploi. réservé aux jeunes de 18 à 25 ans se trouvant déjà à Londres.
www.cei-frenchcentre.com

Jobcentre Hotel & Catering
1-3 Denmark Street
London WC2 8HD

Pour avoir accès aux offres consulter le site www.jobcentreplus.gov.uk

Pour les non-ressortissants de l'Espace Economique Européen

Home Office

Immigration and Nationality Department

Lunar House

40 Wellesley Road

Croydon CR9 2BY

Tel 0870 606 77 66

Site des services publics britanniques

www.gov.uk

Le magazine de la communauté francophone à Londres avec tous types d'annonces

www.ici-londres.com

Dossier réalisé par l'équipe Europe de l'Espace emploi international Paris. Janvier 2005.

6. Etudiants au Royaume Uni www.education.gouv.fr/int/partir/royaume-uni.htm

Les études supérieures

Pour tout projet de séjour à l'étranger, il convient de consulter le service des relations internationales de l'université d'origine afin de connaître l'existence d'accords de coopération inter universitaire prévoyant des échanges d'étudiants.

Toutes les informations relatives aux :

- aux établissements d'enseignement supérieur britanniques,
- aux cursus et diplômes préparés,
- aux conditions d'accès,
- aux conditions de vie de l'étudiant au Royaume-Uni

peuvent être obtenues en contactant :

le British Council
9/11 rue de Constantine - 75007 PARIS
Tél. : 01 49 55 73 00
mèl : education@britishcouncil.fr
<http://www.britishcouncil.fr>

l'ambassade de France en Grande-Bretagne
service culturel, 23 Cromwell Road, London SW7 2EL
<http://www.institut-francais.org.uk> et <http://www.ambafrance.org.uk>
Tél : 00 44 207 073 1300 - fax : 00 44 207 033 1326

L'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions) qui publie, à titre payant, des dossiers d'information, notamment une brochure intitulé "Partir à l'étranger". S'adresser à : ONISEP diffusion, BP86 Lognes, 77423 Marne la Vallée cedex 2 ou <http://www.onisep.fr>

<http://www.education.gouv.fr> [rubrique Europe et International]

Vous pouvez également vous reporter aux informations disponibles sur le site de l'UCAS (Universities and Colleges Admission Service) pour obtenir des renseignements relatives aux conditions d'accès à l'université (formations undergraduate, études techniques supérieures, formations artistiques, etc.)

UCAS , Rose Hill, New Barn Lane, Cheltenham, Gloucestershire GL52 3LZ
Tél : 00 44 1 242 227 778
mèl : enq@ucas.ac.uk
<http://www.ucas.com> ou <http://www.ucas.ac.uk>

Les stages en entreprise

Il n'existe pas, au niveau national, de recensement des stages à l'étranger. Il appartient aux étudiants de consulter le service des relations internationales de leur établissement et, si nécessaire, d'effectuer eux-mêmes leurs démarches.

L'IAESTE France (Association internationale pour les stages techniques à l'étranger)
53 bis av Bouloc Torcatis - 81400 CARMAUX
Tel : 05 63 76 26 20
mèl : iaeste@enstimac.fr
<http://iaeste.free.fr>

L'AIIESEC France (Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales)

14, rue de Rouen - 75019 Paris

Tél. : 01 40 36 22 33 - Fax : 01 40 36 22 55

<http://www.fr.aiesec.org>

UBIFRANCE

L'Agence française pour le développement international des entreprises

10, avenue d'Iéna - 75116 Paris

Tél. : 01 40 73 30 00 ou 01 40 73 39 79

Pour les stages longs de volontaire international : 0 810 10 18 28

<http://www.ubifrance.fr/>

La chambre de commerce et d'industrie franco-britannique

31, rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris

Tél. : 01 53 30 81 30

mèl : information@francobritishchamber.com

Le Poste d'expansion économique (PEE) français à Londres

21/24 Grosvenor Place, London SW1X 7HU

Les aides financières

Les bourses du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Les bourses d'enseignement supérieur délivrées sur critères sociaux peuvent sous certaines conditions, être maintenues ou octroyées pour la poursuite d'études au Royaume-Uni.

Il convient d'en adresser la demande au service des bourses de l'académie (rectorat ou CROUS) où l'étudiant effectue ses études.

Des bourses de voyage sont octroyées aux étudiants pour leur permettre d'accomplir à l'étranger des stages individuels (en entreprise) s'intégrant obligatoirement dans le cursus de leurs études universitaires. Quelques bourses peuvent éventuellement être accordées dans le cadre de stages individuels non obligatoires dans la mesure où il s'agit de projets originaux, méritant d'être encouragés.

Les demandes doivent être adressées au service des bourses de l'académie (rectorat ou CROUS).

Des bourses sont proposées aux étudiants de BTS pour leur stage s'il s'effectue à l'étranger.

S'adresser pour toute information au chef d'établissement.

Un dispositif de bourses de mobilité (séjours d'études à l'étranger) à destination des étudiants boursiers sur critères sociaux, a été mis en place en 2001-2002. Consulter le service de relations internationales de votre établissement.

Les allocations de recherche destinées aux jeunes chercheurs titulaires d'un master de recherche (ou d'un D.E.A. ou d'une dispense du D.E.A.) et régulièrement inscrits dans une université française peuvent être maintenues pour la poursuite de stages de recherche au Royaume-Uni.

Il convient de s'adresser aux enseignants responsables du master pour la demande d'allocation, et d'informer le rectorat de l'académie dont dépend l'étudiant du séjour envisagé au Royaume-Uni.

Programmes de mobilité au niveau doctoral et post-doctoral

- Programme AIRES CULTURELLES : aides financières pour séjours de courte durée à l'étranger aux titulaires d'un master engagés dans la préparation d'un doctorat au sein d'une équipe de recherche en France.

- Programme de CO-TUTELLE de THESE : subventions aux universités et établissements d'enseignement supérieur.

<http://www.recherche.gouv.fr/appe> [rubrique "cotutelles de thèses"]

Les bourses du gouvernement britannique

Premier cycle : depuis l'année universitaire 1998/99, tout étudiant commençant une formation de premier cycle à plein temps doit payer des frais de scolarité (d'un montant maximum de £1100 pour les étudiants britanniques et ressortissants de l'union européenne) ; pour couvrir ces frais, des aides financières sont attribuées sur critères sociaux et sous certaines conditions par le gouvernement britannique.

Niveau Postgraduate : des bourses sont destinées aux étudiants titulaires d'une maîtrise (toutes disciplines) pour des études de 3ème cycle. Elles sont attribuées sur critères d'excellence.

Toutes les informations relatives à ces bourses sont communiquées par le British Council
9, rue de Constantine - 75007 Paris
Tél. : 01 49 55 73 43

<http://www.britishcouncil.fr>

Les bourses de spécialisation et de recherche offertes par le ministère des affaires étrangères

La maîtrise est le diplôme minimum requis.

S'informer auprès du ministère des affaires étrangères

Direction de la coopération scientifique, universitaire et de recherche

Bureau de la formation des Français à l'étranger

20, rue Monsieur - 75307 Paris 07 SP

Tél. : 01 53 69 30 00 - Fax : 01 43 17 97 57

mèl : boursiersfrancais.dgcid@diplomatie.gouv.fr

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/thematiques>

La Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises

2, avenue Hoche - 75008 Paris

Accorde des bourses pour des stages en entreprise à l'étranger en commerce international et exportation.

Tél. : 01 44 29 93 60

mèl : info@fnege.fr

<http://www.fnege.net>

Les bourses proposées dans le cadre des programmes européens

Les programmes européens (SOCRATES, ERASMUS et LEONARDO) permettent l'attribution, sous certaines conditions, d'aides à la mobilité aux étudiants effectuant un séjour d'études ou un stage dans un autre pays de l'Union européenne.

Se renseigner auprès du service des relations internationales de son établissement ou auprès

- de l'Agence Socrates France / Leonardo da Vinci :

25, quai des Chartrons - F-33080 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 00 94 00 - fax : 05 56 00 94 81

mèl : contact@socrates-leonardo.fr

<http://www.socrates-leonardo.fr>

Autres organismes

D'autres organismes peuvent offrir des bourses de mobilité aux étudiants, comme les conseils régionaux, les conseils généraux, les mairies, les chambres de commerce, les associations professionnelles, auprès desquels il est utile de s'informer.

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/thematiques>

Les emplois pour étudiants : enseigner le français

Les emplois d'assistants

Les assistants assurent leur service dans les établissements d'enseignement secondaire, à raison de 12 heures hebdomadaires. Ces emplois s'adressent aux étudiants anglicistes et à des étudiants d'autres filières titulaires d'un DEUG au minimum.

Le programme d'échanges d'assistants est géré par le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres (CIEP), 1, av Léon Journault - 92318 SEVRES cedex

Tél. : 01 45 07 60 97

<http://www.ciep.fr/assistantfr/>

Les emplois de lecteurs

Les lecteurs assurent leur service dans les universités britanniques sur la base de contrats personnalisés dont les conditions de durée et de salaire peuvent varier d'une université à l'autre.

En règle générale, ces emplois sont réservés aux étudiants titulaires d'une maîtrise au minimum.

Il n'y a pas de procédure nationale de recrutement des lecteurs : il appartient à l'étudiant de proposer directement sa candidature aux universités qui l'intéressent.

Les informations sur les universités britanniques qui ont un département de langue et littérature françaises auprès du British Council

Il est conseillé de consulter le "Guardian education"

<http://education.guardian.co.uk> ou le "Times higher education"

<http://www.thesjobs.co.uk> où la plupart des postes vacants sont publiés par les universités entre les mois d'avril et de juin.

La reconnaissance des diplômes

Reconnaissance des diplômes français au Royaume-Uni

Les autorités britanniques sont seules compétentes pour apprécier le niveau des diplômes obtenus en France par rapport au système éducatif de leur pays.

Pour tout renseignement, contacter le centre britannique sur la reconnaissance académique des diplômes (centre NARIC) :

NARIC

Royaume-Uni

ECCTIS 2000 Ltd - Oriel House, Oriel Road

Cheltenham - Gloucestershire - GL50 1 XP

Tél. : 00 44/1242/25.26.27

<http://www.ecctis.co.uk>

Reconnaissance des diplômes britanniques en France

Pour une poursuite d'études (reconnaissance académique)

Les étudiants titulaires d'un diplôme étranger désirant poursuivre des études supérieures en France doivent s'adresser directement auprès du ou des établissements dans lesquels ils souhaiteraient préparer un diplôme français.

Pour une recherche d'un emploi (reconnaissance professionnelle)

Les étudiants titulaires d'un diplôme étranger désirant exercer une activité professionnelle en France peuvent obtenir une attestation de niveau d'études.

Ils doivent s'adresser au rectorat de l'académie correspondant à leur lieu de résidence en France ou, pour les étudiants résidant à l'étranger, au Centre national sur l'information et la reconnaissance des diplômes (Centre ENIC-NARIC France - CIEP)

ENIC-NARIC France - CIEP

mèl : enic-naric@ciep.fr

<http://www.education.gouv.fr/int/recodipl.htm>

<http://citizens.eu.int>, rubrique Etudier dans un autre pays européen.

7. Trouver un stage

Deux organismes officiels français aident les étudiants français dans leurs recherches de stage au Royaume-Uni :

CEI www.cei-frenchcentre.com

Le CEI (Centre d'Echanges Internationaux), propose des cours d'anglais, stages en entreprise, et emplois garantis dans l'hôtellerie/restauration ou les centres de vacances.

Le CEI offre à partir de la France, la possibilité de réserver son logement dans différents types d'hébergements à Londres : Auberges de jeunesse, hôtels, familles d'accueil et résidences.

164-168 Westminster Bridge Road

Londres SE1 7RW

Tél: +44 (0)20 79 60 26 00

Numéro azur : 0810 67 63 70

Fax: +44 (0)20 79 60 26 01

De plus, le Ministère délégué aux Affaires Européennes a lancé le site 10000 stages en Europe : www.10000stages.com

Vous pouvez enfin consulter la page « Londres, pratique et pas cher » de notre site afin d'obtenir des informations utiles sur la vie londonienne.

Afin de bien préparer votre projet n'oubliez pas de consulter le site de la Maison des français de l'Etranger www.mfe.org

8. Travailler dans la restauration Sources : www.bienveneruealondres.com

Quand vous êtes français et que vous venez d'arriver à Londres, la restauration vous sourit ! Un boulot très vite trouvé, trop vite peut-être...

Londres est une ville immense avec un nombre incroyable de restaurants. Beaucoup s'ouvrent et se ferment chaque semaine. Beaucoup de restaurateurs essaient de s'infiltrer et de réussir dans le domaine de la Restauration ce qui n'est pas toujours facile... Et au milieu de tout cela... Vous....le français!

Vous allez recevoir beaucoup de conseils de personnes qui vivent à Londres depuis longtemps. A vous de les trier!

Choisissez bien votre emploi, de préférence dans un environnement que vous connaissez (francophone).

Le travail vous permettra de payer votre loyer et de vous épanouir dans votre nouvelle vie.

Pour votre logement, ne soyez pas trop demandant quand un minimum suffit. N'oubliez pas que Londres est la ville la plus chère d'Europe.

Une fois votre équilibre trouvé, vous commencerez à découvrir les plaisirs que Londres peut vous apporter. Profitez de votre temps libre pour rencontrer des gens et améliorer votre Anglais

Vous êtes cuisinier ? Le Bon Chef www.lebonchef.net peut vous conseiller, vous placer dans un établissement renommé, avec des horaires convenables et un salaire hebdomadaire pour vous permettre d'apprécier votre séjour à Londres.

Le French American Center propose des formules pour partir en Angleterre : cours d'anglais avant le départ, la recherche d'un emploi et d'un logement.

www.frenchamericancenter.com

Cours. Stages et séjours aux USA Angleterre au pair. Animations manifestations culturelles.

4 r St Louis

34000 Montpellier

04 67 92 30 66 / 06 73 84 85 95

9. Témoignages de français ayant une expérience en Angleterre.

Quelques bons plans pour Londres par Dorothée Laverton (source Espace Montpellier Jeunesse)

Dorothée a vécu plusieurs expériences en Angleterre et plus particulièrement à Londres. Elle est parti à l'aventure afin d'améliorer son anglais.

Le logement :

- les sites www.moveflat.com et www.loot.com sont parfaits pour trouver une chambre en colocation, payables le plus souvent à la semaine. Ce sont des sites gratuits.

- www.london-hostels.co.uk/offers/default.aspx#7 est le site des résidences universitaires privés. Il faut les appeler une à une pour savoir si il y a des chambres de disponibles car pendant l'année la plupart sont complètes, c'est une bonne solution pour les jeunes et les séjours temporaires.

- Pour les auberges de jeunesse, je peux conseiller **ashlee's house** qui a des tarifs raisonnables et un service de bonne qualité. On peut en plus y faire des rencontres vraiment sympas de gens qui arrivent à Londres et même s'y renseigner pour trouver des plans logements car beaucoup de personnes y restent 2 semaines le temps de se trouver un appartement. Il y a des Internet cafés pas loin et même des PC pour pouvoir y faire des recherches de logement. Il faut absolument réserver en avance car elle est toujours bondée (en fait c'est une règle à Londres !!)

Ashlee's house se trouve à King's Cross, ce qui permet de se rendre à peu près partout. www.ashleehouse.co.uk

- Une autre solution d'accueil temporaire, une résidence dans laquelle je suis restée un mois et vraiment bien pour le prix : www.studios92.com rubrique "flatshare", on peut réserver par téléphone et il y a toujours quelqu'un qui parle français, ça décomplexé! En plus ils recherchent des stagiaires étrangers toute l'année et c'est toujours pleins de jeunes étrangers venus chercher un travail pour qq temps. Vraiment pratique pour les débuts.

Les transports :

Pour obtenir une réduction sur les titres de transports avant de partir il faut contacter la Maison de la Grande-Bretagne. Il y a 4 ans ils proposaient une travelcard (carte de transport hebdomadaire) un petit peu moins chère pour les touristes. A se procurer sur place (Paris) ou par courrier mais je crois que c'est pour une durée limitée.

Derniers conseils :

Enfin j'aurais un autre conseil, plutôt un avis : la plupart des français qui arrivent à Londres s'installent ou cherchent à s'installer dans l'Ouest de la ville car c'est le quartier français par excellence. Ce n'est vraiment pas une bonne idée car c'est très cher et pas très vivant. Il ne reflète pas vraiment la diversité londonienne. Bien sur ça peut être rassurant quand on ne parle pas très bien anglais mais même pour trouver un petit job, il y a déjà beaucoup de français, la concurrence y est plus rude.

Toutes les fois ou je suis allée à Londres, j'ai vécu à l'Est, un quartier plus populaire, chaleureux et en plein développement économique. C'est l'idéal pour se trouver un logement pas cher et pas si loin de centre puisque la Central Line qui y passe. Il y a de plus en plus de bars la-bas et je pense qu'il est plus facile de s'y distinguer en tant que français. La même chose est vraie pour le Sud de Londres.

Je travaillai pour ma part dans un pub très sympa du côté de la City, un quartier auquel je n'aurais jamais pensé aller ! Finalement j'étais la seule française du bar ce qui m'a permis de progresser très rapidement et de vraiment m'intégrer à la vie anglaise, ce qui finalement est le but de toute personne tentant l'aventure londonienne!

Voilà pour mes infos.

Stéphane : la restauration. (Sources : <http://www.bienvenuealondres.com>)

« Londres attire des candidats d'un peu partout en Europe. Et l'on voit des diplômés Bac + 4, 5 ou 6 qui font la vaisselle dans des restaurants ou sont vendeurs dans des grands magasins.

Mais malgré l'afflux de candidats, les opportunités restent nombreuses. Plusieurs milliers de Français dénichent chaque année des emplois de courte à Londres.

Mais ne débarquez pas avec une poignée euro en poche, en étant persuadé que vous allez trouver un boulot intéressant et bien payé dans la journée : la désillusion serait brutale. Votre niveau d'anglais compte également pour beaucoup.

Baragouiner quelques mots ne vous empêchera pas de trouver un job, mais il aura pour thème la plonge ou le balai... Même pour travailler dans un fast-food, une compréhension minimale vous sera demandée. Beaucoup de Français viennent en territoire conquis avec trop peu d'anglais dans leurs bagages et repartent du coup déçus de ne pas avoir trouvé un emploi à la hauteur de leurs ambitions...

Vous voilà donc prévenu ! La meilleure solution est la suivante : accepter un premier petit boulot dans un environnement anglais (et pas dans les cuisines d'un restaurant où tout le personnel est français) pour se donner le temps d'améliorer son anglais (tout en payant le loyer et la carte de métro...) ; au bout de quelques mois, chercher un vrai emploi dans la branche qui vous intéresse, en commençant généralement au bas de l'échelle avant de gravir progressivement les échelons... ».

David : Le télémarketing. (Sources : <http://www.bienvenuealondres.com>)

« Il s'agit d'un bon filon pour les petites jobs d'abord parce que c'est assez bien payé, ensuite parce que l'effort demandé est mineur. Parmi les différentes compagnies de sondage, le centre d'enquêtes téléphoniques appelé NOS (National Opinion Pool), très connu en Grande-Bretagne, emploie temporairement beaucoup d'étrangers, tout simplement parce qu'il réalise des enquêtes internationales dans plusieurs langues, notamment en français et en allemand.

Vous aurez un entretien au cours duquel vous ne donnerez pas d'échéance à votre séjour en Grande-Bretagne (mieux vaut avoir l'air disponible), puis vous subirez un test de langue bref et simple où quelqu'un vous dictera une phrase par téléphone que vous devrez retranscrire rapidement et correctement. Après un week-end de formation, qui vous sera payé au bout de cent heures de travail, vous serez inscrit sur la liste des personnes disponibles, ce qui ne signifie pas automatiquement que vous aurez du travail. Il n'y a pas d'enquêtes en français en permanence et il est donc peu conseillé de compter sur ce job faites-en plutôt un complément si vous le pouvez. Vous gagnerez 6,00 £/h environs »

Nathalie : quelques conseils. (Sources : <http://www.bienvenuealondres.com>)

S'il y a un mot roi en Grande-Bretagne c'est bien le mot business !
Trouver un travail d'appoint ou au black à Londres n'est pas un problème.
Mais attention...

Ne comptez pas sur les 35 heures, 5 semaines de congés payés ou une couverture sociale qui vous permet de tomber malade par exemple ! Les heures et conditions de travail anglaises même déclarées n'ont rien à voir avec leurs cousines françaises.

La plupart des Britishs ont des assurances privées en cas de maladie ou de chômage. Les Français peuvent s'inscrire au Job centre et avoir droit environ à £60 par semaine ainsi qu'une allocation logement, Housing Benefit.

Mais bon Londres est la ville des Heads Hunters par excellence et de toutes les extravagances économiques, alors secouez-vous!

Les bars, les restaurants français emploient toujours beaucoup de personnel français. N'hésitez pas à jouer de votre nationalité !

Le consulat français offre un service de petites annonces gratuites. Vous pouvez aussi sur rendez-vous rencontrer et vous inscrire auprès d'un conseiller. o-n vous aidera dans vos démarches et vous aurez accès à une sélection d'annonces émises directement par les entreprises au consulat.

Consulat français- Service social –21 Cromwell Road SW7 2EN Tel: 0207 073 1200 www.consulfrance-londres.org

10. Les bons plans logement et voyage

AVION

www.ryanair.com

Réservation uniquement en ligne

Exemple de prix :

Montpellier - Londres

Prix total du vol : 45.05 EUR aller retour

+ 10 euro pour le bus pour Londres centre

BUS

www.eurolines.fr

Montpellier – Londres à partir de 37 euros l'aller retour

TRAIN

www.sncf.fr

www.eurostar.com

Exemple de prix (réservation jusqu'à 3 mois à l'avance) :

ID TGV Montpellier Paris 38 euros aller retour (3h15)

Eurostar Paris Londres Centre 70 euros aller retour (2h30)

Prix total : 108 euros

DORMIR

www.easyhotel.com

A partir de 30 euros la nuit. Proche de la Tate, en centre ville. Réservation uniquement par Internet.

Voir aussi page 23 les témoignages de français ayant une expérience en Angleterre.

11. Sites Internet utiles

Offres d'emplois

www.anpe.fr

Dans les différents critères, choisissez le pays que vous souhaitez.

www.lhotellerie.fr

<http://1job.net>

www.emploi-international.org

www.summerjobs.com

Offres à l'international, site en anglais

Associations de français à l'étranger

www.bienvenuealondres.com

Présente l'information pour les Français vivant dans cette ville : petites annonces, restaurants, jobs, formalités administratives.

www.mfe.org

La Maison des Français de l'étranger : propose sur son site des dossiers payants sur plus de 100 pays.

www.ufe.asso.fr

www.francais-du-monde.net

www.fiafe.org

Etudiants

www.cyberfac-emploi.univ-nancy2.fr/IndexStages.htm

www.celia.org/europe/stage/stage.html

Spécialisé dans le stage à l'étranger : donne des conseils, renvoie vers des entreprises et des organismes.

www.e-go.fr

Renvoie vers des entreprises qui proposent des stages, mais surtout utiles pour ses fiches et ses liens vers les grandes entreprises.

www.afij.org

Quelques offres à l'étranger

www.etudis.com

Quelques offres à l'international

www.education.gouv.fr/int/partir/royaume-uni.htm

Divers

www.britishembassy.gov.uk

Embassade de Grande Bretagne

www1.visitbritain.com

Office de tourisme

www.france5.fr/emploi/travailler

Des infos pratiques sur les pays.

<http://europass.cedefop.eu.int>

Vous envisagez de commencer une formation? Vous cherchez un emploi? Vous voulez acquérir une expérience à l'étranger? Dans tous les cas, il est important d'assurer la visibilité de vos compétences et qualifications.

Egalement des exemples de CV en langues étrangères.

<http://europa.eu.int/eures/home.jsp?lang=fr>

Sur EURES - le Portail européen sur la mobilité de l'emploi, où vous trouverez aisément des informations sur les possibilités d'emploi et d'éducation et de formation en Europe.

www.civiweb.com

Organisme de conseil et d'orientation, le Centre d'Information sur le Volontariat International (CIVI) a pour objectifs de promouvoir le V.I auprès des jeunes, permettre aux candidats de s'inscrire, mettre en contact l'offre et la demande et développer avec les écoles et universités des partenariats assurant une meilleure mobilité internationale pour les 18/28 ans.

www.cidj.asso.fr

Portail de l'information jeunesse, fiches pratiques sur les pays.

www.expatries.org

Afin préparer les séjours à l'étranger, nous éditons des dossiers sur près de 100 pays dans le monde, où sont recensées toutes les informations pratiques sur l'emploi, les conditions de vie sur place, la protection sociale, la fiscalité, l'enseignement... (boutique en ligne, entre 10 et 12 euros le guide)

www.rainbowducks.net

A student webzine written by students for students and entirely run by students – to give them a variety of opportunities to write for different purposes such as news articles, editorials, reviews etc...

<http://voyageforum.com>

Ce site est conçu pour ceux qui aiment les voyages et qui désirent s'informer, poser des questions sur leurs prochains voyages, partager leurs connaissances, expériences et réflexions ou simplement rêver de voyages. Vous êtes invité(e) à poster dans les forums du site tous les messages que vous désirez. D'autres personnes viendront répondre à vos messages et discuter avec vous

12. Adresses utiles à Montpellier

La Maison des Relations Internationales de Montpellier

14 rue Descente en Barrat
(au bout de l'esplanade Charles-de-Gaulle)
34000 Montpellier
Tél. 04 67 34 70 11
Fax 04 67 34 59 02

Animation des Jumelages de la ville de Montpellier : Programme d'échange d'étudiants, échange culturel, échange d'expériences

- Louisville (USA)
- Heidelberg (Allemagne)
- Barcelone (Espagne)
- Tibériade (Israël)
- Chengdu (Chine)

Revue de Presse, salle de documentation : mise en ligne des 40 quotidiens internationaux....
Consultation de l'annuaire de entreprises françaises à l'étranger : Egypte, Maroc, Australie, Irlande
Allemagne.

La Cyberbase

La Cyber Base, service de Montpellier Agglomération, donne l'accès à l'outil Internet pour la recherche d'emploi, la reconversion professionnelle ou la création d'activité et apporte, à travers son site Internet www.cyberbase-montpellier.com, des réponses claires, une méthode et les bonnes adresses pour dynamiser tout projet professionnel.

Cyber Base
Immeuble La Coupole
275 rue Léon Blum
34000 Montpellier
04 67 99 61 37

Mission Locale des Jeunes de l'Agglomération de Montpellier (MLJAM)

Un interlocuteur spécialisé dans le travail à l'étranger peut vous conseiller.

Monsieur Serge ROGOVI
Antenne mosson
Résidence Cap Dou Mail bât 58B
524 av Louisville
34080 MONTPELLIER
04 67 75 29 67 - Fax : 04 67 03 13 02

British Cultural Association

Coordination de la propagation de la langue anglaise et relations culturelles.

6, rue de l'Université
BOOK SHOP
34000 MONTPELLIER
Téléphone : 04 99 23 21 82

Le Pôle International ANPE

www.emploi-international.org

Montpellier Celleneuve
ZAC Fontaine quai Louis Le Vau
34080 MONTPELLIER
04 67 84 78 70

04 67 66 22 90

Le service des relations Internationales Mpt 1

Echanges universitaires

5, bd Henri IV

Tél : 04 67 41 74 32 sri@univ-montp1.fr

Le service des relations Internationales Mpt 2

Echanges universitaires

Tél : 04 67 14 30 30 relint@univ-montp2.fr

Le service des relations Internationales Mpt 3

www.univ-montp3.fr/ri/index.htm

Echanges universitaires

Route de Mende

Tél : 04 67 14 21 04

The French American Center

www.frenchamericancenter.com

Cours. Stages et séjours aux USA Angleterre au pair. Animations manifestations culturelles.

4 r St Louis

34000 Montpellier

04 67 92 30 66 / 06 73 84 85 95

Bookin' Bar

Café littéraire, consultation de revues et livres en anglais.

8 rue Bras de Fer

34000 MONTPELLIER

Contact Europe

www.contacteurope.fr

Stages rémunérés en Angleterre et en Espagne.

Tél : 04 67 41 13 16

International Education Association of Montpellier OUTBOUND

www.ieam.info

Promouvoir et proposer un enseignement international et multilingue à Montpellier et ses environs pour les enfants anglophones.

120 Cour Nicolas Appert

34000 MONTPELLIER

Téléphone : 04 67 22 57 18

13. Revue de presse

Journal **Libération** jeudi 11 août 2005

Diplômés ou non, les jeunes partent en nombre travailler à l'étranger, loin d'un pays qu'ils jugent vieillissant et sclérosé.

1. Quitter la France pour mieux respirer
2. «Pour les 18-30 ans, la France est rigide et sans souplesse»
3. Cosmopolitisme
4. A savoir
5. «Toutes les voies sont ouvertes» à Londres
6. Berlin, «sans violence, sans tensions» mais sans emploi

1. Quitter la France pour mieux respirer Par Marie-Joëlle GROS et Gilles WALLON

Ils ont entre 20 et 35 ans, sont éducateur, cuisinier, animatrice en cosmétiques, chercheur, producteur de jeux vidéo ou étudiant. Point commun : tous ont choisi de quitter la France pour aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs. Le goût de l'aventure, mais pas seulement. Ils évoquent aussi l'envie d'un grand bol d'air frais. Parce qu'en France il leur semble un peu vicié. Sont-ils plus nombreux qu'hier ? Aucune statistique ne permet d'appréhender numériquement le phénomène. Mais les organismes d'aide à l'expatriation ou les associations comme l'Union des Français à l'étranger disent «être de plus en plus sollicités par des jeunes» en quête de migration.

«Cinq CV envoyés, cinq propositions de boulot»

Avec 5 000 demandes par an dont 3 500 à 4 000 départs effectifs, le Québec est un véritable aspirateur de jeunes Français. Durant l'année, le bureau de l'immigration de la Belle Province, près des Champs-Élysées à Paris, organise trois réunions d'information par semaine. Slogan : «L'immigration n'est pas une aventure, c'est un projet.» Pour les candidats au départ, rien n'est laissé au hasard. Et souvent la greffe prend : seuls 15 % choisissent de revenir en France.

Ce mercredi de juillet, Germain (1), 27 ans, rentré depuis six mois des Antilles où il avait enchaîné les postes dans des bijouteries en duty free, est particulièrement volubile. «Pendant mes vacances, j'ai envoyé cinq CV au Canada, pour voir. J'ai eu cinq propositions de boulot.» Rien à voir avec l'accueil des employeurs français : 22 demandes déposées dans des bijouteries du sud de la France, une seule réponse positive. «Si t'as pas 40 ans et que t'es pas en costard, on te prend pas au sérieux. J'ai du mal à vendre la qualité de mon travail. En France, on préfère mettre en avant le nombre d'années.» Virginie, 26 ans, assistante dentaire, part avec lui. Leur arrivée au Canada est prévue pour janvier.

«Nos savoirs sont plus estimés ailleurs»

Embauché par «le numéro 1 mondial de l'animation et des jeux vidéo» comme producteur, Hughes, 29 ans, vit depuis deux ans à Vancouver, sur la côte ouest du Canada. Il a fait ses études à Grenoble, persuadé qu'«il y a de très bonnes formations en France et beaucoup de talents... mais pas de boulot». Il résume : «En France, personne ne recrute, par peur de ne plus pouvoir virer les gens. Et c'est très dur de travailler en free lance. Ici, à Vancouver, pas de problème d'emploi. Celui qui veut bosser bosse. Depuis que j'ai été embauché, j'ai reçu quatre nouvelles propositions. Et j'ai multiplié mon salaire par trois ou quatre par rapport à la France.»

Nicolas, 25 ans, chercheur en physique en partance pour l'université Columbia, à New York, ne se fait lui non plus pas d'illusions sur la France. «On a l'impression que nos savoirs sont plus estimés

ailleurs», remarque-t-il. Ce fils d'artisans remercie le système français mais se sent obligé de le quitter, au moins pour un temps. «Sans la France, je n'existerais pas. Mais la France ne suffit pas.

Elle te forme, elle te paie des études, mais ne te donne pas les moyens d'appliquer ces savoirs.» Même constat pour Yves, en post-doctorat de physique dans une grande université américaine, qui déplore un manque de cohérence générale : «On a à la fois l'un des meilleurs systèmes de formation au monde, et un système de recherche qui frôle le n'importe quoi. Ceux qui sont un peu pépères ont les mêmes moyens que ceux qui se défoncent dans leur boulot.»

«Les carrières vont plus vite»

Guillemette, 28 ans, a longtemps rêvé des pays anglo-saxons «parce qu'en France, on s'arc-boute sur les diplômes. C'est très difficile de faire comprendre qu'on s'est trompé de voie mais qu'on a l'énergie pour faire autre chose. Comme si, une fois embarqué dans un secteur, il n'y avait plus de bifurcation possible». Pour Virginie, la compagne de Germain le bijoutier, partante pour le Canada, «une reconversion est techniquement difficile en France. Là-bas, elle est beaucoup plus simple et mieux acceptée». Vanessa, animatrice en produits cosmétiques en France, devenue très vite formatrice à Vancouver, note que, malgré son anglais «pas terrible en arrivant», les gens lui ont fait confiance. «Les carrières vont plus vite. A Paris, tout est figé, les gens ont du mal à vous donner votre chance.» Même pour de petits boulots. Jérémie a habité Londres pendant huit ans. Il y travaillait dans des bars, la nuit, en parallèle à une vie de musicien : «C'est incomparable, on trouve un job alimentaire en deux jours. Assez vite, je suis passé superviseur, un boulot bien payé. A mon retour à Paris, je me suis tout de suite retrouvé exploité, à faire serveur au noir, faute de mieux.»

Mais il n'y a pas que le travail. Au Canada, beaucoup espèrent trouver «une culture du respect, un esprit de solidarité loin du racisme français». A Vancouver, Hugues n'a «jamais vu d'embrouilles dans la rue, jamais de coups de klaxon énervés, jamais d'insultes dans les queues... La vie est tellement plus douce ! Pourtant toutes les nationalités et les religions se côtoient. Et ça se passe bien»... A Paris, Claire ne supportait plus «cette tension entre les gens». C'est aussi ce qui a poussé Jordan, 22 ans, à partir pour Londres l'an passé. Pour cet étudiant en anglais, futur professeur, la destination était évidente : une ville multiethnique et qui bouge. Tout le contraire selon lui de sa région, les Ardennes, un «no man's land culturel». Quand il rentre à Sedan, il ne se sent déjà plus chez lui. «Il y a ici une culture de l'immobilisme que je ne supporte pas. Je passe pour l'exotique de la famille parce que je vis en Angleterre !» S'exiler pour de bon, Jordan y pense sérieusement. «Je suis très heureux d'être né ici, d'avoir pu faire des études et pas les boulots pourris de mes parents. Mais en ce moment tout ça part en couilles : les réformes de l'université, la folie Sarkozy... Je me barre définitivement s'il passe en 2007.»

«Des gens plus positifs et plus confiants»

Juste avant de se rendre à une réunion du bureau d'immigration du Québec, Valérie, 34 ans, éducatrice en crèche, a assisté devant sa télévision à la défaite de la candidature de Paris pour les Jeux 2012 : «Ça m'a encore confortée dans mon choix de partir. On avait tellement besoin d'une impulsion, d'un espoir... J'ai l'impression de vivre dans un pays vieillissant qui s'enfoncé chaque jour un peu plus, où les gens sont crevés. J'idéalise peut-être le Québec, mais j'ai l'impression que là-bas les gens sont plus positifs, plus confiants, plus respectueux des autres aussi. J'ai envie d'un nouveau départ et d'offrir une autre vie à mes jumelles de 9 ans.» Son loyer parisien est «un gouffre financier», son rythme de vie un défi perpétuel à la rapidité, «presque un TOC» (trouble obsessionnel compulsif), diagnostique-t-elle.

François-Xavier et Claire, 26 et 30 ans, ont abandonné leurs 25 m² à Bastille pour une petite maison en Nouvelle-Zélande. «Il y a de l'espace ici, et surtout entre les gens, raconte Claire. C'est un pays jeune, une société qui avance. En France, j'avais l'impression que la société était sclérosée, excessivement codifiée, que tous les rouages étaient grippés.» Diplômé d'architecture navale, François-Xavier avait fini par trouver un «CDI bien payé à Paris. Mais l'ambiance était exécrationnelle». Claire, historienne, ramait de petits contrats en petits contrats. Ils ont mis le cap sur Auckland, «la

Mecque de la voile». François-Xavier a trouvé le poste de ses rêves. Claire fabrique des brioches avec entrain dans un «delicatessen».

Aucun n'a vraiment de regrets, tous disent avoir énormément gagné en qualité de vie. A Vancouver, Vanessa et Jean-Charles louent 100 m² pour 750 euros, «le prix d'un petit deux-pièces à Paris». A quelques rues de là, Hughes a vue sur la mer et les montagnes, depuis les fenêtres de son grand appartement en centre-ville. Il l'a trouvé «en un après-midi», sans avoir à montrer patte blanche : «En France, je gagnais cinq fois le loyer et pourtant les agences me demandaient encore la caution de mes parents et une lettre de mon employeur ! Ici, on ne m'a ni dévisagé ni laissé mariner.» Seul bémol : A Vancouver, les «gens manquent d'humour». Mais ils râlent peu.

«Ça fait du bien de voir la France de loin, reconnaît Claire. Restée à Paris, je suis sûre que j'aurais voté non à la Constitution européenne pour tout un tas de raisons. Vu de Nouvelle-Zélande, les paramètres changent. En France, il y a des choses fabuleuses, comme la Sécu. Et la culture européenne est extraordinaire. A 19 000 kilomètres de distance, c'est beaucoup plus frappant.»

2. «Pour les 18-30 ans, la France est rigide et sans souplesse»

Olivier Galland, sociologue, estime qu'un «fossé culturel» est en train de se creuser entre les jeunes et le reste de la société : Par Gilles WALLON

Olivier Galland, sociologue, est directeur de recherches au CNRS (Groupe d'études des méthodes de l'analyse sociologique, université Paris-IV) et chercheur associé au Laboratoire de sociologie quantitative (Crest-Insee). Il a codirigé l'ouvrage collectif les Jeunes Européens et leurs valeurs (éditions la Découverte).

D'où vient cette vision qu'ont les jeunes d'une France rigide, impossible à «faire bouger» ?

D'une perte d'«identité française» générale. Dans d'autres pays européens, les pays nordiques notamment, la confiance dans les institutions reste forte et amène un sentiment d'appartenance collective qui n'existe plus ici. Beaucoup de Français, dont une partie de la jeunesse, tentent de combler ce manque par un repli identitaire. Ils manifestent un attachement fort à une localité, à leur ville, à leur région. Et ils ont peur de perdre ces repères-là. C'est un comportement de protection, mais aussi d'enfermement. D'autres jeunes, les plus dynamiques, ne supportent pas cet état d'esprit. Alors ils partent.

Diriez-vous que la société française n'est plus en phase avec sa jeunesse ?

Le courant ne passe plus. Les affrontements générationnels, fréquents dans les années 60 ou 70, c'est terminé. L'indifférence, le conflit passif, ont pris la place du conflit ouvert. Les 18-30 ans ont en tête l'image d'un pays rigide, autoritaire, qui manque de souplesse. Le «système français» ne répond plus à leurs attentes, à l'école en particulier. Mais ils refusent de s'y adapter. Ils estiment que ce n'est pas à eux de changer. Un fossé culturel se creuse entre eux et le reste de la société.

Quelle vision ont-ils de l'Europe ?

Les jeunes doivent construire leur place dans la société, un travail de plus en plus long et difficile. Ils pensent donc d'abord à leurs problèmes quotidiens, locaux. On l'avait vu lors du débat télévisé d'avant-référendum, face à Jacques Chirac. Lui tentait de mettre en avant une vision générale de l'Europe. Le divorce était flagrant. Mais beaucoup d'entre eux vivent concrètement l'Europe, notamment grâce au programme Erasmus. Un autre projet de ce type pour les jeunes qui ne font pas d'études, ou qui les ont arrêtées, serait d'ailleurs nécessaire. Il faut continuer d'élargir leur vision.

Beaucoup semblent partir avant tout pour des raisons économiques...

Ils vivent une situation paradoxale. D'un côté, le nombre d'années d'études ne cesse d'augmenter pour des étudiants de plus en plus nombreux. Mais le marché de l'emploi n'est pas en mesure de

répondre aux attentes de ces jeunes surdiplômés. D'où une très grande précarité pendant les premières années de vie active. De l'autre côté, le pourcentage de jeunes qui sortent du système éducatif sans aucun diplôme reste élevé, et stable. Un jeune sur cinq n'a pas d'autre diplôme que le brevet des collèges. Marché du travail fermé, mobilité faible... Ceux qui partent sont fatigués de ces difficultés à s'insérer dans la vie professionnelle. Ils recherchent un système d'embauche plus flexible qu'en France. Et vont vers des pays où la culture du «petit job» est plus développée.

3. Cosmopolitisme Par Gérard DUPUY

Cela s'appelle voter avec ses pieds. Tout émigrant souscrit une motion de censure contre le pays qu'il quitte, même quand il ne vise qu'à y revenir en meilleure posture. Le regain de départs à l'étranger chez les jeunes Français implique une insatisfaction profonde chez ceux qui font le pas de s'en aller, une touche de révolte contre la condition qui leur est faite dans la France contemporaine. Ce n'est pas parce que celle-ci prend une forme très individualiste, éventuellement nourrie d'un idéal conformiste d'adaptation sociale, qu'on ne doit pas l'apercevoir. Cette méchante humeur des jeunes n'est pas tout à fait une surprise. Les enquêtes comparatives montrent que les Français battent des records de pessimisme en Europe. Les jeunes ne font pas exception. Simplement, ils ont suffisamment peu d'attaches sur place pour en tirer les conséquences et aller voir ailleurs. Le billet d'avion leur tient lieu de conscience politique.

Faut-il s'en tenir à ce constat morose ? Non, parce qu'il est unilatéral. Ne faut-il pas plutôt plaindre les pays frileux qui fabriquent des jeunes incapables de regarder par-dessus la haie ? Les petits boulots sont certes plus faciles à trouver à l'étranger mais ce sont justement de petits boulots, qui ne débouchent souvent que sur d'autres petits boulots. Les qualités de l'enseignement français et des formations qu'il dispense (gratuitement !) sont mieux reconnues ailleurs ? Parfois, mais cela prouve que l'Education nationale fait moins mal son travail qu'on ne l'entend trop souvent maugréer. Ne peut-on aussi voir dans cette tentation de l'émigration l'expression d'une assurance quant à sa valeur personnelle, d'une estime de soi et d'une ouverture d'esprit qui font honneur à la société qui les produit ? Beaucoup des jeunes exilés reviendront, certains détrompés, d'autres revigorés, tous plus riches d'expérience. Le cosmopolitisme dont une société est capable est aussi une preuve de sa maturité.

4. A savoir : quelques chiffres.

Objectif tertiaire

Dans leur très grande majorité, ceux qui quittent la France veulent travailler à l'étranger dans le tertiaire (86 %). Métiers de services et professions intellectuelles ont leurs préférences. Ils trouvent un emploi dans la quasi-totalité des cas (97 %). Source: Maison des Français à l'étranger)

Erasmus

20 000 étudiants français partent chaque année à l'étranger via Erasmus. C'est en France que ce programme d'échanges universitaires a le plus de succès. Destinations favorites : l'Espagne et le Royaume-Uni, avec plus de 6000 départs chacun. (Source : Erasmus)

« Les générations précédentes imaginent mal la précarité dans laquelle vivent les 18-30 ans. »

Alain Tourdjman, responsable d'une étude sur les 18-30 ans, directeur du département études de la Caisse nationale des caisses d'épargne.

36 % de précaires

chez les actifs de 25 à 29 ans. Ils connaissent chômage, apprentissage, contrats aidés, stages, CDD ou intérim. 43 % ont déjà changé trois fois d'entreprise depuis le début de leur vie active. 40 % des

18-30 ans se disent dans une situation financière difficile, voire très difficile. (Source : Caisse nationale des caisses d'épargne)

23,3 % de chômeurs

chez les moins de 25 ans, selon les chiffres de juin de l'ANPE. Pour la première fois depuis janvier, ce taux recule (de 2,6 %), mais reste plus de deux fois supérieur au taux de chômage de la population active (10,1 %).

5. «Toutes les voies sont ouvertes» à Londres Par Agnès Catherine POIRIER

Sans illusions sur le «modèle britannique», beaucoup s'installent pour éviter le chômage en France.

«J'ai pris ma décision de partir à Londres le 21 avril 2002», explique Jean-Charles, 28 ans, diplômé en lettres modernes de la Sorbonne, aujourd'hui analyste financier à la City. «Mais je ne suis pas parti par amour pour Tony Blair. Je ne me fais aucune illusion sur le système New Labour, devant lequel la classe politique française a bien tort de s'extasier. J'avais simplement envie d'air frais. Je partais un peu pour voir. Je me suis installé chez des amis, j'ai envoyé quelques CV à des entreprises et des banques proposant d'assurer des formations de français aux cadres et hommes d'affaires. J'ai eu des réponses parfois seulement dix minutes après avoir envoyé mon e-mail au responsable des ressources humaines. Ça fait un bien fou au moral. En fait, après un entretien dans une compagnie de réassurances, on m'a demandé si j'étais intéressé par une formation d'analyste. J'étais étonné, car en France on est tout de suite catalogué suivant les études qu'on a faites. Là, non, c'est moi qui les intéressais, et peu importe si je connaissais davantage Montaigne que le marché des matières premières. J'ai compris vite qu'en Grande-Bretagne toutes les voies vous sont ouvertes. Les entreprises se chargent de vous former. J'ai plongé, et je ne le regrette pas.»

«Niche». Jean-Charles est représentatif d'une portion non négligeable des 200 000 Français qui vivent à Londres (environ 300 000 dans tout le Royaume-Uni). Beaucoup sont de jeunes diplômés attirés par les salaires élevés offerts par les sociétés financières de la City. «Cela fait environ une dizaine d'années que les jeunes continentaux affluent», témoigne Sarah, agent immobilière chez Hamptons International, chargée par quelques grandes banques internationales de trouver des logements dans le centre de Londres à ces jeunes recrues. «Ils veulent tous du parquet et des appartements non meublés, ce qui est très rare sur le marché londonien. Ils ont créé une niche, un marché d'appartements pour Français...»

Loin des ors de la City, beaucoup d'autres jeunes Français, diplômés ou non, tentent l'aventure des petits jobs. Comme Blandine, 25 ans, originaire de Lyon et sans diplômes. Elle vit depuis deux ans à Southampton et cohabite avec quatre autres Européens : «Pour trouver un petit boulot, c'est sûr, l'Angleterre, c'est le paradis. En deux jours, c'est fait. Et puis, si on travaille dur, on peut monter assez vite. J'ai travaillé dix-huit mois dans un Starbucks, j'ai fini par gérer une équipe de quatre personnes, avec commandes aux fournisseurs. Mais quand même, l'Angleterre, ça n'est pas la douceur de vivre à la française. J'ai dû quitter Londres, car, même en partageant, une chambre pourrie coûte au moins 600 euros par mois. Tout est plus cher, pour une qualité bien inférieure à la France. Les fruits n'ont pas de goût, le cinéma est hors de prix, sans parler des transports, une catastrophe. Je rêve de rentrer en France, mais j'ai peur du chômage.»

«Valorisant». Plus positive, l'expérience de Daniel, 34 ans, photographe. «Etre free lance, en France, c'est un calvaire. Ici, c'est beaucoup plus valorisant. Cela veut dire que tu n'as pas peur, que tu es un bosseur. C'est très bien vu. Bien entendu, je n'ai pas tous les avantages sociaux français, mais je préfère vivre sans cet esprit d'assisté permanent qu'on a en France. Je vis avec mon compagnon, néo-zélandais. Nous avons acheté une minuscule maison dans le nord de Londres en prenant un crédit sur trente-cinq ans ! Le seul point noir, ce sont les services publics, absolument lamentables, comparés à la France. Mais j'ai choisi. Ma vie est ici.»

6. Berlin, «sans violence, sans tensions» mais sans emploi

Réputée peu chère, la capitale allemande attire, mais la crise économique limite les débouchés intéressants. Par Isabelle ORY

«Ici, quand t'es fauché, t'es in !» D'un sourire, Nathalie résume son choix de s'installer à Berlin. La jeune chanteuse métisse de 34 ans a franchi le Rhin il y a un peu plus d'un an. Ras-le-bol d'une vie parisienne trop chère. Ras-le-bol aussi de devoir continuellement présenter ses papiers d'identité pour cause de peau trop bronzée. «A Paris, il faut avoir du fric. C'est "dis-moi combien tu as, je te dirai qui tu es". Ça devenait invivable. Berlin me semble bien plus multiculturelle, plus tolérante, sans violence ni tension. Les gens profitent de la vie à 100 %.» Et puis, les comptes sont vite faits : 500 euros la location mensuelle d'un appartement de 75 m² dans le quartier alternatif de Kreuzberg, dix euros le dîner dehors, cinq l'entrée pour un concert. Même en vivant de l'aide sociale, Nathalie s'en sort. Bien mieux, selon elle, que ses amis artistes restés dans l'Hexagone. Elle peut se concentrer sur ses chansons et oeuvrer à la formation d'un groupe de musique caraïbe.

Parmi ceux que tente l'aventure berlinoise, beaucoup défilent dans le bureau de Françoise Schöpe, conseillère pour l'emploi de l'ambassade de France. «Avant, les nouveaux arrivants venaient apprendre la langue, rêvaient d'une expérience à l'étranger ou suivaient simplement un conjoint germanophone, raconte-t-elle. Depuis quelque temps, certains me disent franchement qu'ils sont ici parce qu'ils en ont assez de la France. Et pourtant, ce n'est pas le meilleur moment, étant donné la situation économique.»

Cinq millions d'actifs sans emploi, près de 20 % de chômage à Berlin : il en faudrait plus pour décourager Johann, débarqué il y a deux semaines sans connaître la langue. Fraîchement sorti d'une école de commerce, il étouffait de l'autre côté de la frontière. «La morosité ambiante donne vraiment envie d'aller voir ailleurs, explique ce jeune homme de 27 ans. La France est en train de plonger, il y a un délitement des comportements et des valeurs qui font que cela n'est plus très agréable d'y vivre.» Il admet ne pas avoir regardé de très près l'état du marché du travail avant de boucler son sac. Il se donne quelques mois pour maîtriser l'allemand. Ensuite, il a prévu de démarcher les entreprises qui commercent avec la France.

Cet optimisme du nouvel arrivant, Elizabeth l'a égaré en route. Certes, elle apprécie les charmes peu coûteux de la vie berlinoise. Mais elle a eu son compte de petits boulots depuis deux ans qu'elle s'est installée sur les bords de la Spree. «Bars, restos, Biergarten... au niveau professionnel, j'ai multiplié les expériences, mais ce n'était pas ce que je m'étais imaginé, reconnaît cette jeune Lorraine de 25 ans. Evidemment la vie n'est pas chère, «mais les salaires sont au diapason. A cinq euros de l'heure, il faut en servir des bières pour avoir un peu d'argent devant soi...». Depuis février, cette diplômée en tourisme et échanges internationaux a enfin trouvé un poste stable qui lui correspond. Elle anime pour un an le point d'information de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Un lieu de passage justement pour les jeunes qui veulent faire leur vie à Berlin. «Difficile pour les Français de trouver un job. Comme ça va mal économiquement ici, les entreprises ont tendance à proposer des stages non rémunérés», prévient-elle. De son poste d'observation, elle voit se dissiper les illusions. Le flot ininterrompu de nouveaux arrivants la surprend, dit-elle. Elle en connaît tant qui sont repartis au bout de quelques mois...

Londres, le paradis des petits boulots

Emplois mal payés et loyers exorbitants font déchanter bien des jeunes Français lancés dans l'aventure londonienne.

Ils partent avec des rêves plein la tête. Ou avec des ambitions plus mesurées, mais ciblées : apprendre l'anglais, vivre une nouvelle aventure ou, pourquoi pas, faire fortune. Les jeunes Français sont des milliers à traverser la Manche chaque année pour débarquer à Londres, une ville réputée pleine d'opportunités, une ville qui donne sa chance à n'importe qui, pourvu qu'il soit ambitieux et travailleur. Un rêve nourri des success stories de quelques diplômés français qui ont rejoint les banques et les cabinets de la City - le centre financier de Londres. Un abîme sépare cependant les conditions de rémunération des golden boys de celles du " jobbeur " de base.

L'arrivée à Londres conduit souvent à découvrir les conditions de travail des salariés non qualifiés des services, notamment dans l'hôtellerie-restauration. Pas très éloignées de ce que vivent, de ce côté-ci du Channel, les travailleurs mauriciens ou ceylanais qui peuplent les arrière-cuisines des brasseries et autres pizzerias parisiennes.

Le choc est souvent brutal pour la plupart de ces jeunes Français, en particulier pour ceux qui ne maîtrisent pas parfaitement l'anglais. " Londres a la réputation de regorger de boulot, explique Vanessa, jeune Française de 24 ans, arrivée dans la capitale britannique en novembre dernier, une réputation de rêve, l'équation boulots sympas et bien payés. En fait, dans les emplois auxquels on accède, les horaires sont dingues, les salaires médiocres et le coût de la vie très élevé. "

" La demande de main-d'oeuvre est très forte dans la restauration et l'hôtellerie parce que le turnover+ l'est aussi. Les jeunes Français qui arrivent peuvent donc trouver du travail relativement facilement ", constate Xavier Rebergue, directeur de l'agence First Recruitment, spécialisée dans le placement des Français dans l'hôtellerie-restauration à Londres. Sur 2,1 millions de personnes travaillant dans le secteur du tourisme en Angleterre, 500 000 travaillent à Londres, dont 312 000 dans l'hôtellerie-restauration (1).

Moins de 5 livres de l'heure

Vanessa a donc trouvé un emploi comme serveuse après seulement trois jours passés dans la capitale. " J'étais payée 3,80 £ [5,50 ?] de l'heure, dans un bar du quartier de Soho. J'ai tenu moins d'une semaine et je suis partie sans demander mon reste ", raconte-t-elle. Depuis octobre 2004, pourtant, et en conformité avec le National Minimum Wage Act de 1998, qui prévoyait la progression des salaires minimaux, un employé âgé de plus de 22 ans doit gagner au moins 4,85 £ (7 euros). Vanessa touchait donc un salaire inférieur de 20 % aux normes légales. Au noir, de surcroît. Certes, la loi permettait, avant octobre 2004, de payer un employé 3,80 £ de l'heure, mais à la condition qu'il soit âgé de moins de 21 ans, qu'il soit légalement déclaré comme " apprenti " et pendant une période de six mois seulement, après laquelle son salaire devait être réévalué.

L'employeur de Vanessa n'est pas le seul, dans l'hôtellerie-restauration, à feindre d'ignorer la loi. Le travail au noir+ y est généralisé, la semaine dépasse allégrement les quarante heures, le repos hebdomadaire est mal respecté, la paie est sans rapport avec les efforts fournis et les autorités estiment qu'elles n'ont pas intérêt à mettre des bâtons dans les roues d'une industrie nécessaire à l'attractivité de la capitale britannique. Le salaire moyen du secteur (307,60 £ par semaine soit 443 euros) est le plus bas parmi tous les secteurs de l'économie britannique. Il est inférieur de 10 % au salaire moyen dans l'agriculture, en deuxième position, selon l'Office of National Statistics.

En pratique, 44 % des salariés dans le secteur touristique gagnent moins de 5 livres de l'heure, contre 14 % pour l'ensemble des salariés britanniques. Et le salaire est d'autant plus faible qu'on est étranger, femme, à temps partiel+ et jeune ! Un ensemble de caractéristiques que réunissent de nombreuses jeunes Françaises, mais aussi, avec l'élargissement de l'Union, de jeunes issus des nouveaux Etats membres de l'Union.

Marie, venue armée de sa licence de langues étrangères appliquées (LEA) en anglais, dans l'intention de devenir bilingue, travaille depuis décembre dans un restaurant. De 5 livres, elle est passée à 5,35 £ de l'heure depuis qu'elle a montré des velléités de partir. Une augmentation " royale " de 35 pence (50 centimes d'euros). " Des diplômés type LEA, il y en a à la pelle dans ce milieu ", explique Nicolas Metalnikoff, du centre Charles Péguy. Un grand nombre de " jobbeurs " étrangers sont souvent surqualifiés. Vanessa, par exemple, a un bac + 4 et travaille aujourd'hui dans un petit commerce alimentaire.

Manager de 5 heures à 16 h 30

Marc est arrivé à Londres depuis plus d'un an. A 33 ans, après plus de dix ans passés comme ingénieur du son puis directeur des programmes pour des stations régionales d'une grande radio FM française, il a voulu tenter sa chance outre-Manche, à la " faveur " d'un licenciement économique accepté. " J'ai décidé de partir du jour au lendemain. Je me disais que c'était le moment d'améliorer mon anglais, que ça m'aiderait plus tard. " Grâce à son CV, il obtient de passer des entretiens pour la radio, mais l'anglais coince. Très vite, pour payer son loyer et ses frais, à mesure que son pécule de départ s'amenuise, il se décide à " prendre ce qu'il y a ". " J'ai donc distribué mes CV dans la restauration, je savais que c'était ça qui marchait. J'ai trouvé un boulot au bout de trois jours. J'ai commencé plongeur dans une boulangerie fine-salon de thé. " Aujourd'hui assistant-manager de la boutique, il travaille de 5 heures du matin à 16 h 30. Il a divisé son dernier salaire français par deux. Pas découragé pour autant, il se donne quatre ans pour réussir et croit en sa volonté. Il ne perd pas son sens de l'humour et sourit, amusé, au souvenir des 35 heures ou à l'évocation du coût de la vie.

Loyers et transports plombent le budget

" Les Français qui arrivent ont entendu dire que Londres est une ville chère. Mais quand ils arrivent, ils ne s'attendent pas à ce qu'elle le soit à ce point là ! ", note Nicolas Metalnikoff. Londres est la ville la plus chère d'Europe, en particulier pour les transports et pour les loyers : le prix d'un logement à Londres est 60 % plus élevé que dans le reste de l'Angleterre, selon la Greater London Authority. Le coût de la vie gâche les opportunités professionnelles. " 5 livres de l'heure, c'est une misère à Londres, témoigne Marc. Etant donné les prix ici, il est très difficile d'épargner. Moi, je n'ai rien de côté. " Les autorités ont récemment déploré l'emploi péjoratif du néologisme " londonisation " (2), mais elles sont tout à fait conscientes du problème. Même si, à niveau de qualification égal, les salaires sont en moyenne meilleurs dans la capitale que dans le reste du pays (le salaire moyen y est supérieur d'un tiers au salaire moyen de province, selon New Earnings Survey), l'écart de coût de la vie est considérable. Depuis 1999, alors que les salaires ont augmenté de 21 %, les prix de l'immobilier ont augmenté presque trois fois plus (58 %), d'après Land Registry Data. Au final, une fois pris en compte le coût du logement, 30 % de la population active+ à Londres vit sous le seuil de pauvreté (3).

Marc, qui gagne par mois 1 300 livres, en consacre 440 à son loyer, soit plus du tiers de son revenu. Quant à Marie, avec ses 5,35 £ de l'heure à raison de 40 heures par semaine, son loyer de 100 livres hebdomadaires lui coûte presque la moitié de ses revenus. Selon les études de la London Housing Federation, un loyer défini comme " abordable " (affordable) ne doit pas dépasser 25 % des revenus du chef de foyer. Les loyers ont donc cessé d'être abordables à Londres depuis le début des années 90. Quant aux loisirs, soit ils sont trop chers, soit ils demandent du temps que ces travailleurs n'ont pas. " Mon seul loisir abordable, c'est d'aller boire des coups ", déplore ainsi Marc. Malgré le grand choix d'activités disponibles, les Londoniens ne consacrent en effet que sept minutes par jour aux loisirs, une seule minute de plus que la moyenne nationale, selon Time Use Survey, cité par la London Housing Federation.

Résultat : nombreux sont ceux qui craquent ou jettent l'éponge. " Les départs prématurés de ceux qui ont grillé leurs économies sont fréquents, raconte Nicolas Metalnikoff. Ils viennent tenter leur chance, mais sont mal renseignés, mal préparés. Ils dépensent leurs économies et l'aventure tourne court. On en a vu qui étaient passés au centre, dormir sur des bancs ou dans des parcs en essayant de joindre les deux bouts, mais ils avaient déjà échoué. " D'après les chiffres de Xavier Rebergue, de l'agence First Recruitment, 8 " jobbeurs " sur 10 repartent avant le terme prévu.

Vanessa, Marie, Marc et des milliers d'autres, qui ont déjà tenu plus de trois mois, et s'accrochent, ne devraient pas connaître ce sort. Ils avouent déjà que cette expérience les marquera, mais également qu'à terme, leur intention est bien de revenir en France.

(1) Source : UK Tourism Satellite Account, Department for Culture, Media and Sport, ministère de la Culture britannique.

(2) Cette expression de Jean-Luc Mano, adjoint chargé du logement à la mairie de Paris, pour désigner la ségrégation économique dans la ville, est très mal passée en Angleterre.

(3) Source : Enquête Greater London Authority " London Divided ", novembre 2002. Le seuil de pauvreté est défini comme 60 % ou moins des revenus disponibles médians des foyers au Royaume-Uni.